

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SAPHIR

*Au Service de l'Eau
et du Monde Agricole*

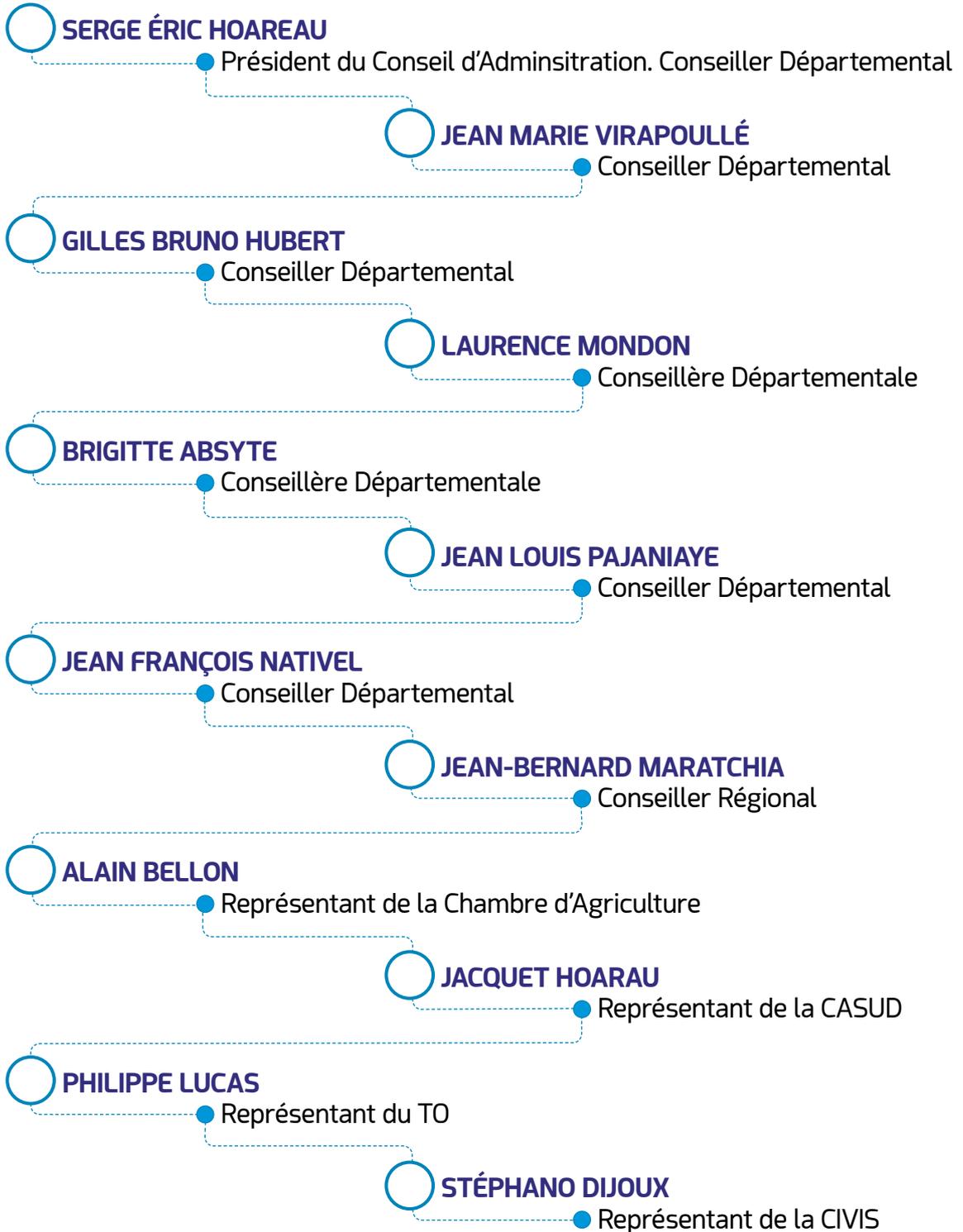


> SOMMAIRE

>	LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
>	LE MOT DU PRÉSIDENT	4
1	LA GOUVERNANCE	6
2	ÊTRE CONNU C'EST BIEN, ÊTRE RECONNU C'EST MIEUX	14
3	LES HOMMES, UN SERVICE PUBLIC	14
4	UN ACCOMPAGNEMENT AGRICOLE EN CONSTANTE ÉVOLUTION	26
5	AMÉNAGER LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS	30
6	POURSUITE DE NOS PROJETS D'AMÉNAGEMENTS	38
7	L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS	42



LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



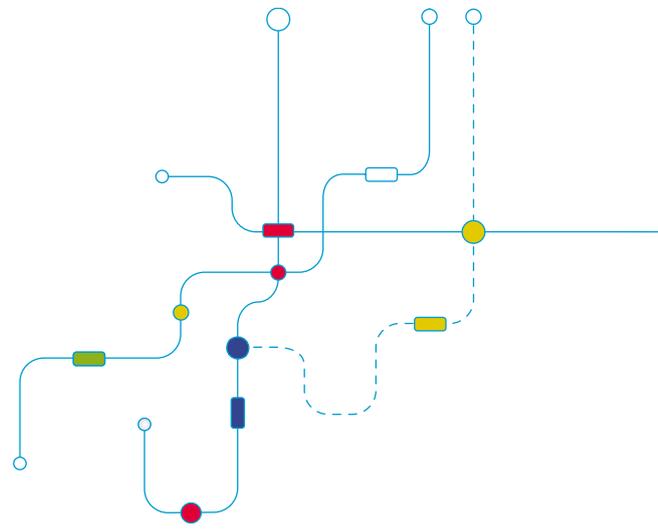




LE MOT DU PRÉSIDENT

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes et transformation de la SEM en SPL : un double exercice où se côtoient densité et singularité.

Eau, Agriculture, Énergie, Ingénierie, c'est très probablement à travers ces différentes thématiques que nous pourrions trouver ce qui définit le mieux le quotidien de la SAPHIR. Bien sûr, nous sommes historiquement connus, peut-être pourrions-nous même dire reconnus, pour nos missions de gestionnaire des périmètres irrigués : Donner l'accès à l'eau au plus grand nombre et au meilleur prix. À ce titre, la SAPHIR est un outil indispensable de l'action départementale en faveur du monde agricole. La filière démontre depuis quelques années, notamment au salon de l'Agriculture à Paris, que, malgré les difficultés réelles qu'elle traverse, il existe une voie réunionnaise pour une agriculture d'excellence et d'innovation. La SAPHIR se doit d'apporter toute sa contribution pour faire gagner cette économie de la ruralité. Au fil des années, nos domaines de compétences se sont multipliés. C'est bien sûr au travers de nos missions historiques, de distributeur de la ressource et d'accompagnant des irrigants, que nous avons forgé notre image et bâti progressivement notre notoriété. Mais au fil des années, nous avons étendu nos domaines de compétences et notre savoir-faire est aujourd'hui reconnu au-delà des frontières de notre territoire.



À chaque inauguration, l'ensemble des élus de La Réunion, et même les ministres en visites officielles, s'accordent à mentionner la place de la SEM SAPHIR au sein du tissu économique local où elle œuvre, sans relâche, au côté du Département pour assurer l'aménagement et la sécurisation des infrastructures en eau sur le territoire. Ces moments sont pour moi l'opportunité de mettre en lumière toute la diversité et la complexité des métiers de la SAPHIR en charge de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages du Département.

À l'heure du bilan, évoquer 2023 me fait venir deux mots à l'esprit.

D'abord : **DENSITÉ**. Dès février, le ton était donné et les semaines s'enchaînent à un rythme effréné pour les équipes. Il a fallu plus de 50 ans d'attente à la SAPHIR avant d'être confrontée à son premier contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Passé l'instant d'une petite appréhension légitime à l'annonce de l'arrivée dans nos murs de cette instance de contrôle, plus le temps d'atermoyer face à une avalanche de questions. Il a fallu faire preuve d'une réactivité sans faille et les réponses devaient être à la fois précises et concises. Pas d'autres alternatives qu'une organisation méthodique, tel un métronome, pour passer avec succès chaque étape. Même si un contrôle de CRC se termine toujours avec des observations et remarques, parfois pertinentes, notre Rapport d'Observations Définitives (ROD) aura eu le mérite de conforter la qualité et le sérieux des équipes SAPHIR dans la gestion quotidienne de notre structure.

Ensuite : **SINGULARITÉ**. Certes, vivre un contrôle de la CRC n'est jamais une expérience anodine, l'exercice est éprouvant mais au combien enrichissant, mais le moment fort, et sujet de préoccupation centrale de cette année 2023, restera la décision de la collectivité de transformer la SEM en SPL (Société Publique Locale) et sa volonté affirmée, à l'approche de la fin de nos contrats de Délégations de Service Public, fin 2024, de prolonger, au sein de la SAPHIR, la gestion des périmètres irrigués départementaux.





*Serge Hoareau, Président de la SAPHIR (à droite),
et Philippe Lorion, Directeur Général (à gauche).*

Pour cela il a fallu préserver le principe de l'attribution des contrats sans mise en concurrence, dispositif juridique uniquement accessible aux SPL.
C'est le discours que j'ai tenu devant l'ensemble du personnel lors d'une Assemblée Plénière en février 2023.

Un travail d'expertise et de toilettage complexe d'évolution statutaire doit s'engager : objet social, statut, contrat, tout y passe. Devant le risque de voir réduire le champ d'activité de la SEM, des solutions alternatives sont même envisagées.

Chaque paramètre des scénarios possibles est décortiqué suivant un travail minutieux qui aura permis à l'autorité déléguante de faire le choix éclairé d'une SPL aux missions élargies d'accompagnement agricole.

La raison et la cohérence finissent parfois par l'emporter. Nous devons ensemble relever ce défi juridique, pour cela, mobilisation, cohésion, rigueur et professionnalisme doivent plus que jamais dicter, chaque jour, notre quotidien.



1 LA GOUVERNANCE

L'année 2023 restera une année charnière dans l'histoire de la SAPHIR. En effet, la Collectivité Départementale, actionnaire majoritaire de l'entreprise, a décidé d'engager la transformation de la SEM (Société d'Economie Mixte) SAPHIR en SPL (Société Publique Locale). Cette décision a été dictée par le souhait de la collectivité de pouvoir avoir recours au marché "in-house" pour passer les prochains contrats de DSP avec la SAPHIR, sans encourir de risque juridique. Un vaste chantier est lancé afin que cette transformation puisse s'opérer de la façon la plus efficiente possible et dans des délais contraints. Mais l'année 2023 aura également été marquée par l'ouverture d'un contrôle des comptes et de la gestion de la SAPHIR, à compter de l'exercice 2018 jusqu'à la période la plus récente, par la Chambre Régionale des Comptes. Ce contrôle a fortement animé le quotidien de l'entreprise car il a fallu répondre, en temps et en heure, à une multitude de questions de la Chambre, sur des domaines très variés. Enfin, l'année 2023 aura été jonchée d'inaugurations d'ouvrages pour lesquels la SAPHIR a mené le pilotage des opérations associées via sa Direction de l'Ingénierie et de l'Aménagement. À chaque prise de parole de nos élus, l'accompagnement du Département de la Réunion par la SAPHIR, tant sur le volet de l'ingénierie que sur le volet de l'exploitation des périmètres irrigués de La Réunion, a été salué. La SAPHIR est connue et reconnue comme le bras armé de la Collectivité Départementale dans la gestion raisonnée et durable de la ressource en eau, au service du monde agricole.

Qu'espérer de plus qu'une telle considération ?
Revenons maintenant en images sur ces temps forts qui ont marqué la gouvernance de l'entreprise.



1.1 ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 24 MARS 2023

Le 24 mars 2023, l'ensemble du personnel était convié par le Président de la SAPHIR à une assemblée plénière exceptionnelle. Pas moins d'une centaine de personnes était présente en Salle du Conseil. Le Président a en effet tenu à informer, en personne, l'ensemble des collaborateurs de la SAPHIR, de l'orientation stratégique prise par la Collectivité Départementale, actionnaire majoritaire de l'entreprise, à savoir : la transformation du statut juridique de la Société actuellement SEM (Société d'Économie Mixte) en SPL (Société Publique Locale) à l'horizon 2024. Il a expliqué à l'assemblée la motivation de cette décision à savoir de permettre à la Collectivité Départementale d'avoir recours au marché "in-house" pour passer les prochains contrats de DSP avec la SAPHIR sans encourir de risque juridique. Le Président a tenu à rassurer les collaborateurs sur leur devenir professionnel en indiquant que tout serait mis en œuvre pour tenter de sécuriser les emplois. À la fin de son allocution, le Président a donné la parole aux salariés, tous ceux qui le souhaitaient ont pu ainsi s'exprimer et faire part de leurs questionnements et inquiétudes. Le Président a conclu en indiquant qu'il tiendrait informé régulièrement les collaborateurs de l'avancée de ce dossier majeur.



1.2 LE CONTRÔLE DE COMPTES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC)

L'ouverture du contrôle a démarré le 13 février 2023. De mai à juin, la SAPHIR a répondu aux différents questionnaires de la CRC. Le Rapport d'Observations Provisoires nous a été adressé le 26 juillet 2023. Nous avons transmis nos remarques le 26 août 2023. Le Rapport d'Observations Définitives (ROD1) nous a été adressé le 26 octobre 2023. Nous avons transmis nos remarques le 26 novembre 2023. La Chambre Régionale des Comptes a notifié le ROD2 le 7 février 2024. Celui-ci comporte six recommandations dont deux classées

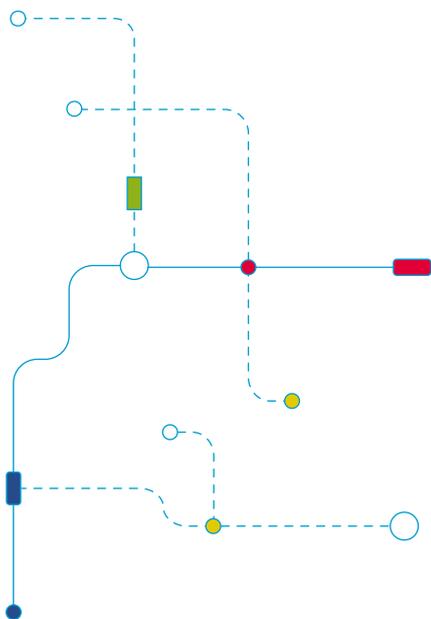
dans la rubrique "régularité" et quatre sous la rubrique "performance". Les équipes ont été fortement sollicitées pour produire les éléments de réponse transmis à chaque fois dans les délais très contraints, imposés par la Première conseillère



Chambres régionales
& territoriales des comptes

en charge de notre instruction. Le traitement des recommandations est en cours, pour certaines ayant été identifiées en amont du contrôle,

le traitement est bien avancé. Dans un délai d'un an, à compter de la présentation du Rapport d'Observations Définitives au Conseil d'Administration de la SAPHIR, l'entreprise devra présenter au Conseil d'Administration un rapport sur les actions entreprises à la suite des observations de la chambre. Ce rapport sera communiqué à la Chambre Régionale des Comptes, accompagné de toutes les justifications qui nous paraîtront utiles.



David Ramdiale explique, à la Première Ministre, le fonctionnement de la prise de la Rivière-du-Mât.

1.3 VISITE DE LA 1^{ÈRE} MINISTRE, ÉLISABETH BORNE, À LA RIVIÈRE-DU-MÂT DANS L'EST

Le 11 mai 2023, nous avons eu l'honneur d'accueillir sur le site de la prise de la Rivière-du-Mât, la cheffe du gouvernement, Madame Élisabeth Borne, accompagnée du Préfet de La Réunion, du Président du Département de La Réunion et de divers représentants de l'État, pour découvrir le chantier du basculement des eaux et le projet MEREN qui a pour objectif de répondre aux besoins en eau agricole et potable des régions Nord et Est.

MEREN (Mobilisation des Ressources en Eau des Microrégions Est et Nord) est un projet que porte le Département de La Réunion et dont la SAPHIR est le Maître d'Ouvrage Mandaté. Ce projet est inédit et exemplaire par son ampleur, il intègre notamment un dispositif de réutilisation des eaux usées pour les besoins agricoles permettant d'irriguer plus de 500 hectares de surface cannière.

Cette présentation a permis à la Première Ministre de mieux appréhender les enjeux de l'approvisionnement en eau du territoire. Belle satisfaction, à la suite de sa visite, elle a annoncé le financement de l'État à hauteur de 30 millions d'euros du projet.





1.4 PARTICIPATION DE LA SAPHIR AU PLAN "1 MILLION D'ARBRES" DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

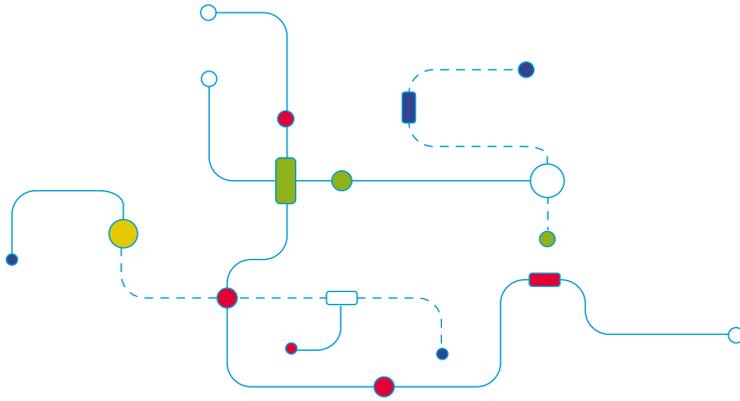
Le Département de la Réunion a lancé, en 2021, un projet ambitieux consistant à planter un million d'arbres sur l'île d'ici la fin 2024. L'objectif est de créer de multiples micro-forêts avec une forte densité (entre 2 et 3 plans au m²) permettant le développement d'écosystèmes de plants endémiques. La SAPHIR, étant engagée dans une démarche environnementale et certifiée ISO 14 001, a bien évidemment souhaité y contribuer sur plusieurs de ses sites.

Le premier, à avoir bénéficié de cette végétalisation, a été le site de Mon Repos, dans l'Ouest, début février. Les plants ont été mis à disposition par le Conseil Départemental et l'assistance technique assurée par le Conservatoire Botanique des Mascareignes. Pour la plantation, nous avons souhaité associer le Lycée Professionnel Agricole "Émile Boyer de La Giroday". Ainsi, les étudiants en Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) et en BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) sont venus durant 3 jours à Mon Repos pour préparer le sol et réaliser la plantation, l'occasion pour eux d'être "sur le terrain" et de mettre leurs connaissances en pratique.

En une journée et demie, les étudiants ont mis en terre pas moins de 900 plants d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion, dont le "Bois puant", une espèce rare et en voie de disparition.

Les étudiants en pleine action !





Le Président du Département, Cyrille Melchior et le Président de la SAPHIR, Serge Hoareau, entourés des étudiants de l'EPLEFPA et des autres partenaires.

Dans la continuité des opérations de plantations ayant eu lieu à Mon Repos et à Villèle, une convention de partenariat entre la SAPHIR, représentée par son Président Serge Hoareau, et le Département de la Réunion, représenté par son Président Cyrille Melchior, a été signée le 10 mai en présence de tous nos partenaires.

Cette convention scelle un partenariat sur 4 ans et permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Participer à la valorisation de la flore locale et patrimoniale,
- Répondre aux engagements de la SAPHIR dans le cadre de sa démarche environnementale en lien avec sa certification ISO 14 001,
- Embellir et renforcer la sécurité naturelle à travers le développement de barrières végétales.





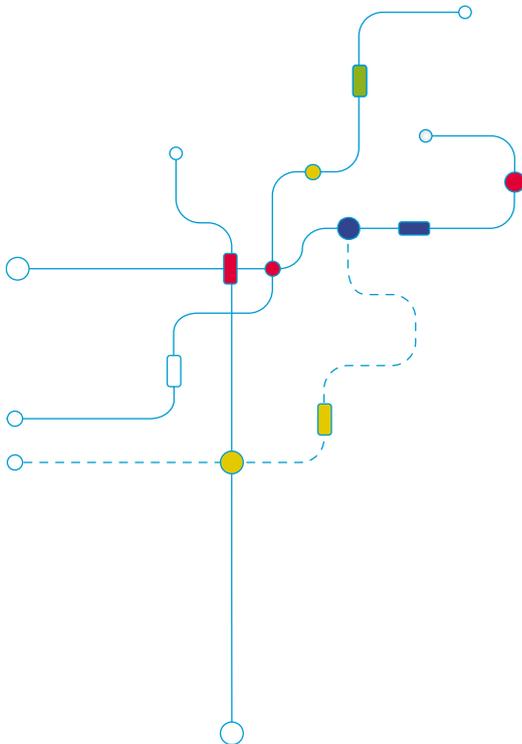
Coupe du ruban par M. Gilles Hubert, Vice-Président du Département délégué à l'Eau, entouré du Président de la SAPHIR et d'élus.

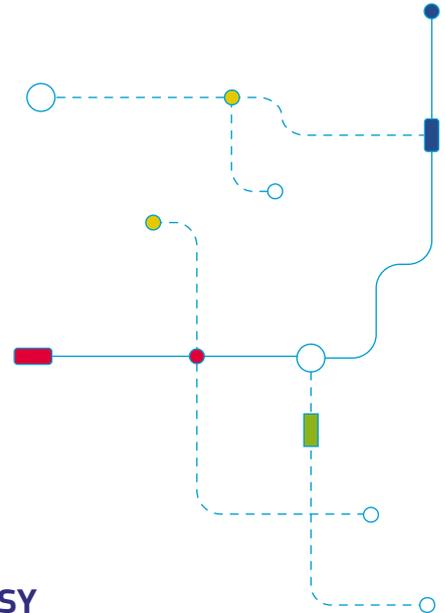
1.5 INAUGURATION DE L'EXTENSION DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS DU SUD SUR LE SECTEUR BP4

L'inauguration de l'extension du périmètre Sud sur les secteurs de Mont-Vert et de Anse-les-Hauts, aussi appelée PISUD BP4, a eu lieu le mercredi 8 mars 2023 en présence du Président Serge Hoareau, du Vice-Président du Département délégué à l'Eau Gilles Hubert, et du 1^{er} adjoint du Maire de Saint-Pierre, Stéphano Dijoux.

Cette extension permettra d'irriguer 373 hectares supplémentaires dans les secteurs de Mont Vert et de Anse-Les-Hauts, sur les communes de Saint-Pierre et de Petite-Île. Il permettra également d'alimenter la nouvelle UTEP (Unité de Traitement de l'Eau Potable) de Petite-Île. Les nouveaux équipements sont constitués de 37 km de canalisations, d'une station de pompage de 350 l/s et d'un réservoir de 4 000 m³.

Cette extension est la première des 4 extensions de l'opération PISUD à être mise en service. Les autres extensions (BC1 sur Saint-Louis, BP1 sur le Tampon et Saint-Pierre, et BP3 sur Saint-Pierre) sont en cours de travaux et s'achèveront au début de l'année prochaine. Ces nouveaux secteurs permettront aux agriculteurs d'améliorer leur rendement, de faire face aux épisodes de sécheresse de plus en plus récurrents et également de se lancer dans la diversification agricole que ce soit en fruits, légumes, mais aussi en élevage.





1.6 INAUGURATION DU RÉSERVOIR SUPPLÉMENTAIRE DE DASSY

L'inauguration du nouveau réservoir de Dassy s'est déroulée le mercredi 24 mai en présence de Cyrille Melchior, Président du Département, de Serge Hoareau, Président de la SAPHIR et 1^{er} Vice-Président du Département délégué à l'Agriculture, d'André Thien-Ah-koon, Maire du Tampon, de Gilles Hubert, Vice-Président du Département délégué à l'Eau, de Stéphano Dijoux, 1^{er} adjoint au Maire de Saint-Pierre, d'élus départementaux et des divers partenaires de l'opération.

Ce réservoir, d'une capacité de 20 000 m³, a été mis en service en décembre dernier. Il s'agit d'un ouvrage d'envergure dans la desserte en eau des zones irriguées et des communes du Sud de l'île.

Le site de Dassy est un site stratégique avec plusieurs ouvrages, tels qu'une arrivée de galerie provenant du captage du Bras-de-la-Plaine, un premier réservoir

de 10 000 m³, une station de préfiltration, une station de refoulement vers la CASUD et l'alimentation de l'UTEP (Unité de Traitement de l'Eau Potable) de la CIVIS.

Ces ouvrages permettent d'alimenter près de 200 000 habitants de cette microrégion tout en desservant près de 5 500 hectares sur le périmètre hydro-agricole du Bras-de-la-Plaine.

En outre, ce nouveau réservoir permettra d'assurer la sécurisation de la desserte des zones irriguées existantes et de la desserte en eau brute des communes de l'Entre-Deux, Saint-Pierre, Le Tampon, Petite-Île et Saint-Joseph. Il permettra également d'anticiper l'augmentation prévisionnelle de la demande en eau ou encore l'amélioration de l'autonomie des installations, lors des épisodes de fermeture de la prise d'eau du Bras-de-la-Plaine.



Découpe du ruban par le Président du Département, et des élus du Sud.



1.7 POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DE LA MICROCENTRALE RIVIÈRE-DES-GALETs

Le chantier de construction de la microcentrale hydroélectrique sur la rive gauche de la Rivière-des-Galets a débuté ce mardi 8 août 2023.

À l'invitation du Président du Conseil Départemental, la pose de la première 1^{ère} pierre s'est déroulée en présence d'une délégation d'élus et d'officiels de premier plan, à laquelle s'est jointe une partie du Comité de Direction de la SAPHIR.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan "NégaWatt" du Département, visant notamment à valoriser ses ouvrages hydrauliques en produisant de l'énergie verte.

Dans le cadre de cette opération, la Direction de l'Ingénierie et de l'Aménagement intervient depuis la phase conception en qualité d'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage.

La livraison de cette microcentrale est prévue pour mai 2024. Elle permettra de turbiner 9 millions de m³ d'eau (pour un débit de 430 l/s). Il s'agit des eaux excédentaires prélevées dans les Cirques de Salazie et de Mafate jusqu'au réservoir de Mon Repos et ainsi produire 2,7 GWh par an, ce qui représente la consommation de 1 000 foyers sur une année. L'électricité générée sera ainsi revendue à EDF et injectée sur le réseau public.

En effet, le Président de la SAPHIR l'a expliqué lors de son discours, les tarifs de l'électricité ne cessent d'augmenter et nous faisons partie des plus gros consommateurs d'électricité de l'île ; notre parc de stations de pompage fait partie des plus énergivores du territoire réunionnais.

Ce n'est pas moins de 22,3 millions de KWh pour 37 millions de m³ d'eau pompée que la SAPHIR consomme sur le réseau EDF sur une année, consommation comparable à celle d'une commune telle que Petite-Île, soit un peu plus de 10 000 habitants. La maîtrise de l'énergie devient donc un enjeu stratégique pour l'exploitant des périmètres hydro-agricoles du Département que nous sommes.

D'autres opérations similaires sont programmées, au niveau de quatre ouvrages du périmètre Sud :

- Les stations de pompage de Maniron et de Bellevue;
- La station de pompage de Larrey ;
- La station de pompage de PT 13 000 ;

Et au niveau du site de restitution de la Rivière-Saint-Étienne.

Cette stratégie de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales devrait permettre, à terme, l'alimentation d'environ 6 000 foyers.

Une pierre qui devrait bien tenir !

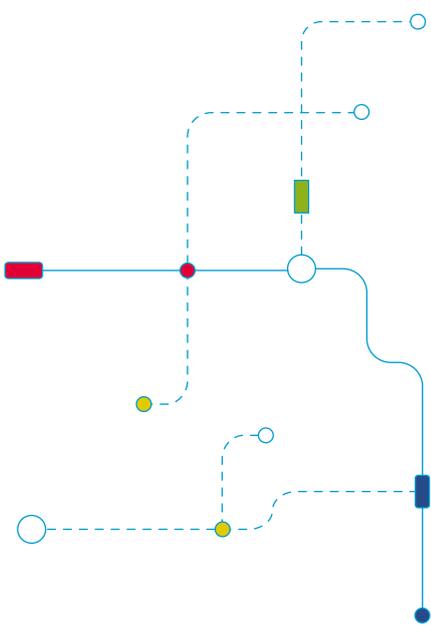




Interview de Léo Klimkowicz,
responsable du Service
Assistance à Maîtrise
d'Ouvrage au niveau de
la station de pompage de BP4.

1.8 TOURNAGE " LES NOUVEAUX DÉFIS "

Le 16 février 2023, quelques collaborateurs de la Direction de l'Ingénierie et de l'Aménagement et du Pôle Maintenance sont passés devant la caméra d'Austral Production pour l'émission " *Les Nouveaux Défis* ". En tête d'affiche : Léo Klimkowicz, responsable du Service Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Samuel De Santis, responsable du service Etudes et Maîtrise d'Œuvre et Nicolas Cerveau dans le double rôle du responsable du Pôle Maintenance et du Référent Énergie. L'émission a été diffusée le 9 mars dernier sur Réunion la 1^{ère}. L'occasion, pour l'entreprise, de communiquer sur son savoir-faire, auprès du grand public.



2 ÊTRE CONNU C'EST BIEN, ÊTRE RECONNU C'EST MIEUX

2.1 MEDEF BUSINESS AWARD

Le MEDEF Réunion a organisé la 5^{ème} édition des MEDEF Business Awards, sous la thématique cette année de la Sobriété Énergétique.

L'objectif est de récompenser les entreprises et associations réunionnaises et les encourager publiquement dans leurs actions concrètes et quotidiennes en matière de transition énergétique.

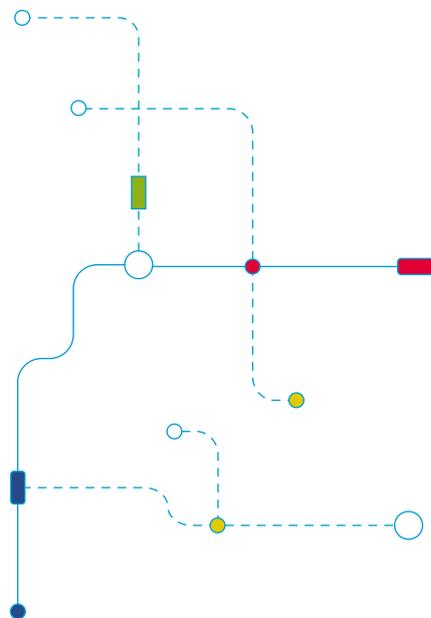
Notre Responsable Énergie, Nicolas Cerveau, a initié le projet de candidature à ce trophée.

Le dossier, qui nous a permis de recevoir ce trophée, a été construit sur la base des actions réalisées dans le cadre de notre Système de Management de l'Énergie ISO 50 001.

Ces éléments ont été transmis au MEDEF et nous avons été récompensés lors de leur Assemblée Générale, le 12 octobre dernier, en recevant le trophée de la Performance RSE pour les entreprises de plus de 20 salariés.

Une belle reconnaissance qui met en avant tout le travail accompli depuis de nombreuses années par le processus S6, piloté par Nicolas, afin de réduire nos consommations énergétiques. Nous pouvons être fiers de constituer un véritable exemple parmi le vivier des entreprises réunionnaises (le MEDEF, premier réseau d'entrepreneurs de France, compte 700 entreprises adhérentes sur La Réunion).

Nicolas étant en mission à cette date, c'est notre RQSE qui est allée récupérer le précieux trophée.

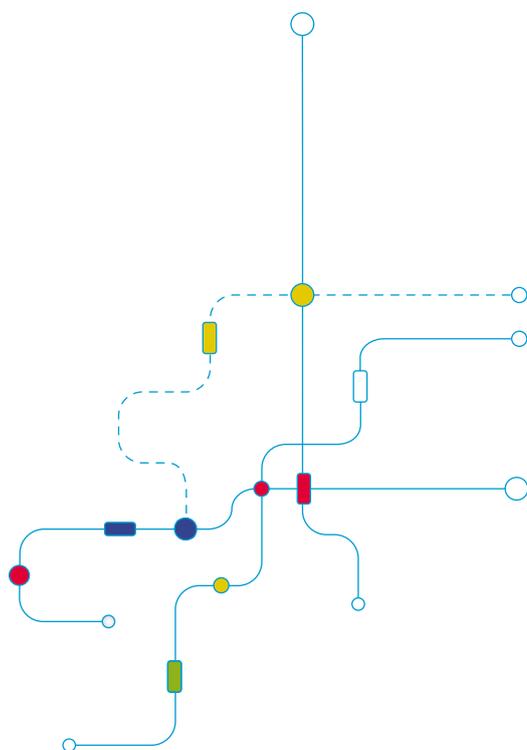


Notre RQSE,
Anne Wagner, au centre,
et le précieux trophée.





Notre certificat Assure



2.2 UN GAGE DE QUALITÉ DE NOTRE SME AVEC LA RECONDUCTION DU LABEL « J'ASSURE POUR L'AVENIR »

Après avoir fait partie des premiers lauréats du label de qualité, délivré dans le cadre du programme ASSURE en 2021, nous avons postulé, de nouveau, dans le but de maintenir labellisé notre Système de Management de l'Énergie.

C'est ainsi qu'à l'issue d'un audit particulièrement exigeant, les membres du jury du programme nous ont accordé le renouvellement de notre Label, qui correspond au plus haut niveau de maturité du référentiel ASSURE. La SAPHIR est ainsi reconnue comme étant une "Entreprise qui Assure pour l'Avenir" au sein du monde industriel réunionnais.

Le Certificat est valable pour 2 années et sera à renouveler en juillet 2025.



3 DES HOMMES, UN SERVICE PUBLIC

Exploiter, c'est avant tout des Hommes qui contribuent à assurer un approvisionnement en eau 24H/24, quelles que soient les conditions météorologiques, en respectant les normes réglementaires et en répondant aux besoins des usagers.

Satisfaire à une mission de service public, c'est faire preuve de professionnalisme, c'est savoir se remettre en cause, c'est s'adapter en permanence à son environnement qui n'a de cesse d'évoluer. Pour cela, nos Hommes doivent monter en compétences de façon continue pour pouvoir s'adapter aux nouveaux moyens technologiques qui n'ont de cesse d'évoluer.

Nouveaux progiciels métiers, nouveaux moyens de communication et de supervision, nouveaux équipements, tels que les moto-variateurs à reluctance pour nos groupes motopompes : autant de nouveautés qui doivent être appréhendées par nos équipes.

Nous pouvons nous féliciter de disposer, en interne, d'hommes et de femmes, qui ont soif d'apprendre et qui deviennent ainsi les moteurs de l'évolution de l'entreprise.

3.1 S'ADAPTER ET ÉVOLUER : UNE NÉCESSITÉ

3.1.1 Un nouvel outil de supervision

La SAPHIR doit en permanence s'adapter en fonction des avancées technologiques toujours plus rapides et fréquentes.

S'il est bien un point qui a marqué un tournant dans l'exploitation des ouvrages qui nous ont été confiés depuis 1969 : c'est l'informatique.

Historiquement, tout était manuel et visuel. Aujourd'hui, tout doit être supervisé et maîtrisé à distance.

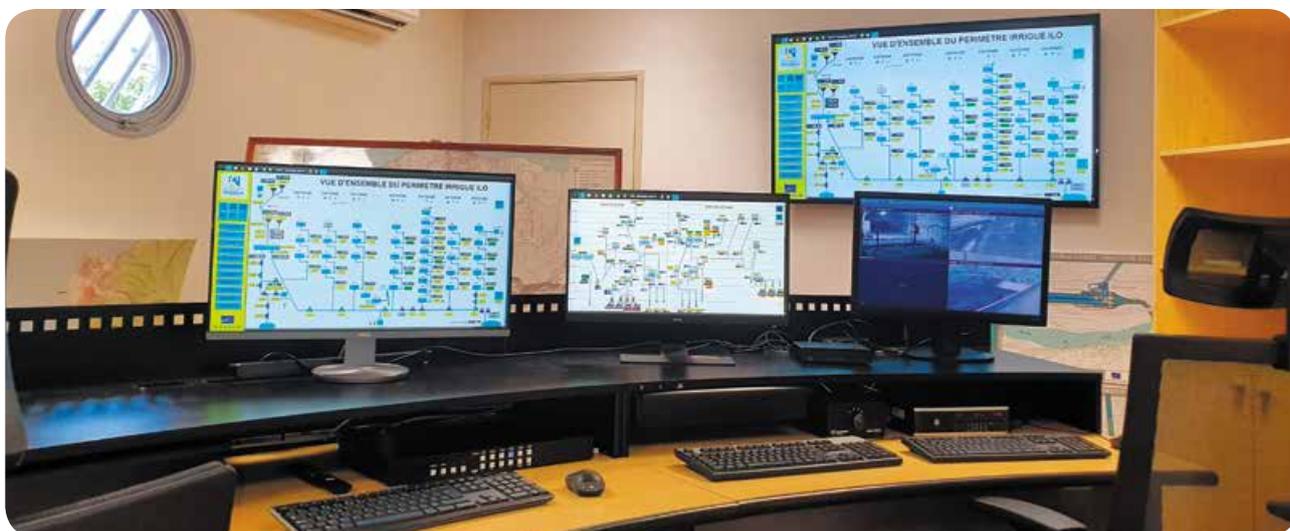
La SAPHIR a toujours fait évoluer ses logiciels de supervision, organe central permettant d'avoir accès aux multiples ouvrages à distance pour pouvoir les commander. 2023 a été l'année de finalisation des travaux opérés sur notre nouveau système de télésurveillance centralisé pour la gestion des ouvrages départementaux.

Aujourd'hui, nous pouvons piloter l'ensemble des sites télégerés avec un seul et même superviseur. Nous pouvons maintenant appréhender l'avenir avec sérénité, grâce à un système informatique et de communication de dernière génération, maintenu à jour par nos propres collaborateurs, experts en la matière.

Le métier évolue, la SAPHIR s'adapte.

L'évolution de nos métiers et de nos outils est permanente et cela nécessite de garder et maintenir notre niveau de technicité.

Notre nouveau superviseur





FORAGE DELBON 1

Phase finale de dépose de l'ancienne pompe



Pose de la nouvelle pompe accrochée à la colonne



FORAGE SAINT-ÉTIENNE AMONT

Cerclage des câbles d'alimentation de la pompe autour de la colonne en cours de pose.

Pour cela, la SAPHIR peut compter sur son personnel. Des anciens, (certains ont plus de 30 ans d'ancienneté au sein de notre structure), et des plus jeunes, œuvrent au quotidien afin d'assurer notre mission de service public :

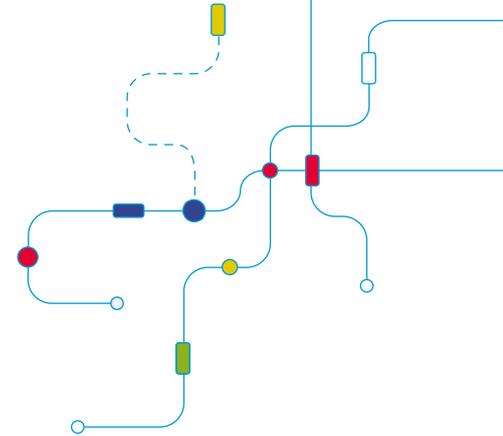
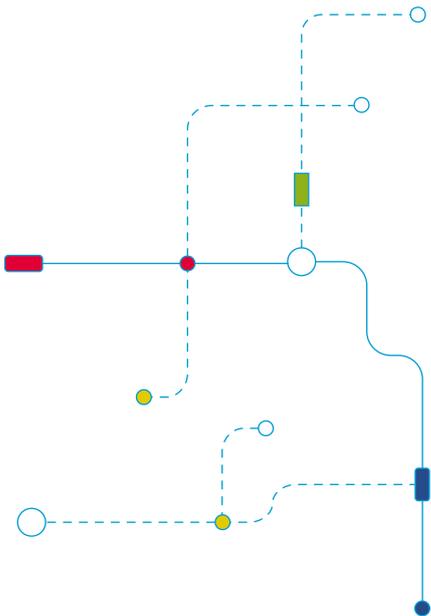
La distribution d'eau 24/24.

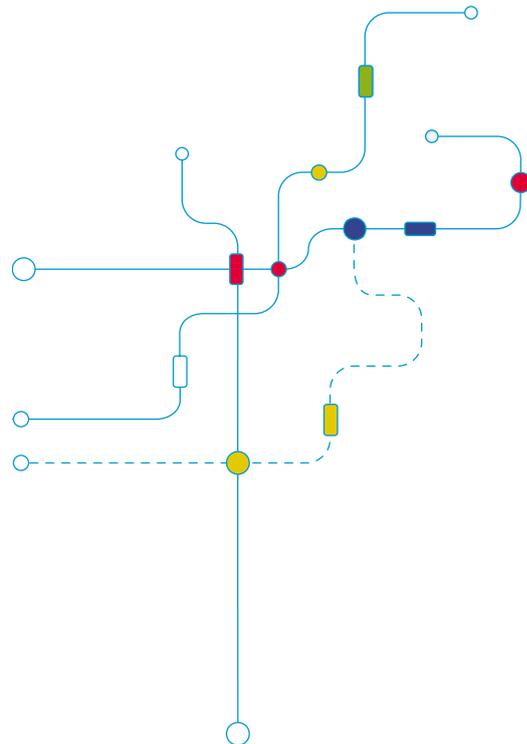
Pour atteindre cet objectif, nous lançons régulièrement des opérations pour améliorer nos process.

3.1.2 Remplacement de deux pompes de forage Delbon 1 & Saint-Étienne amont

Deux ouvrages de pompage dans les nappes souterraines du périmètre du Bras-de-la-Plaine ont fait l'objet d'un constat de dégradation avancée en 2023. Pour des raisons d'inaccessibilité dans ce type d'installation (pompe immergée à une centaine de mètres sous terre), les signes de défaillance n'avaient pas pu être détectés en amont. Il a donc fallu réagir très vite pour pouvoir remplacer les équipements défectueux afin de pouvoir bénéficier de nouveau de ces ressources. Nous avons dû lancer rapidement des opérations de remplacement des pompes. Ces travaux ont été pilotés (Forage Delbon 1) et réalisés (Forage Saint-Étienne Amont) par le service Maintenance.

Ces opérations restent délicates à mettre en œuvre et la maîtrise opérationnelle interne en fait la fierté de nos équipes intervenantes.





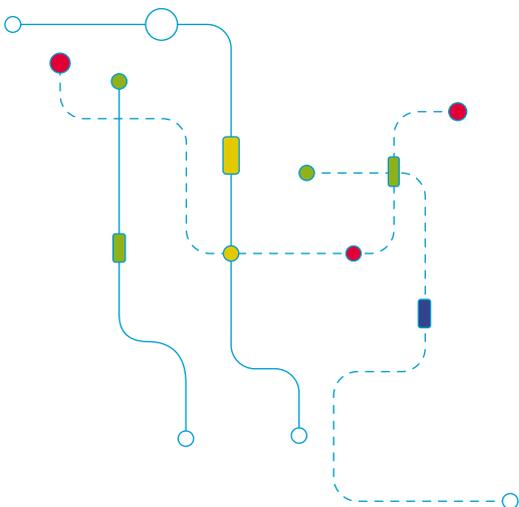
Optimisation
d'une vanne
de régulation

3.2 OPTIMISER NOS ÉQUIPEMENTS ET NOS PROCESS

Le Département a mis à disposition de la SAPHIR des moyens de production pour assurer la distribution de l'eau 24h/24 et d'ouvrages d'interconnexion entre les différents périmètres irrigués, pour optimiser la distribution, tout en préservant les ressources : capter l'eau et l'emmener où il y a un besoin.

En 2023, nous avons donc opéré une modification majeure sur la chambre de vannes d'interconnexion Bras-de-la-Plaine Bras-de-Cilaos.

Profitant d'une défaillance de l'équipement de régulation, nous avons optimisé le diamètre de la vanne de régulation (réduction du DN de 700 à 600) afin d'avoir une meilleure maîtrise des débits transitant entre ces deux périmètres. Différents corps de métier (Electromécaniciens, Monteurs, Soudeurs...) ont été mobilisés pour mener à bien cette opération en interne.





Unité de prétraitement des eaux brutes du Bras-de-la-Plaine située sur le site de DASSY.

3.2.1 Assurer une distribution d'eau de qualité

La SAPHIR distribue de l'eau brute à l'ensemble de ses abonnés. Utilisant un réseau de distribution non séparatif, tous bénéficient d'une eau de la même qualité.

La SAPHIR s'est fixé un objectif ambitieux : distribuer une eau dont la turbidité est inférieure à 10 NTU et ce, 100% du temps.

Une fois de plus, l'expérience de nos collaborateurs, et la parfaite maîtrise des moyens de production, permettent de respecter cet engagement en optimisant les ressources superficielles et souterraines tout en mutualisant les transferts d'eau d'un périmètre à l'autre, et cela, sans faire l'usage d'aucun produit de traitement pour avoir une eau conforme 100% du temps.



Raccordements électriques en chambre de vanne enterrée et programmation de l'automate de pilotage de la vanne.



3.2.2 Automatisation de la vanne d'isolement de la zone A4 de la Salette

À la suite de l'installation d'un motoréducteur sur la vanne qui alimente la zone A4 du périmètre Sud depuis la Principale Basse de Saint-Pierre, le service Maintenance Sud a procédé aux travaux correspondant à son électrification et à son automatisation. Les collaborateurs ont été mobilisés afin de mener à bien cette mission qui visait à permettre au service de Production de pouvoir procéder à l'isolement du réseau concerné, à distance.





Station de pompage de Dassy : le variateur dans l'armoire électrique et le moteur neuf au premier plan.

3.2.3 Mise en œuvre de moto-variateurs à reluctance sur STE4 et sur Dassy :

Avec l'augmentation des coûts énergétiques, la SAPHIR se doit d'être imaginative et innovante pour pouvoir assurer la distribution d'eau à ses abonnés, à moindre coût.

Nous avons donc, depuis quelques années, commencé à remplacer nos équipements par des équipements moins énergivores. La mise en œuvre de moto-variateur à reluctance est l'un des leviers activés.

Solution très performante en matière d'efficacité énergétique et éligible à des primes CEE, nous continuons à installer des moto-variateurs à reluctance (MVR) sur les groupes électropompes se trouvant en panne ou, très vétustes.

Déployé depuis maintenant 4 ans sur le périmètre OUEST, c'est la première fois que ce type d'opération est réalisé sur le périmètre SUD. En effet, nous avons réceptionné, courant avril, l'installation de 2 ensembles MVR de 250kW sur STE4 (périmètre Ouest) et un ensemble MVR de 355 kW sur la pompe 3 de la station de pompage de Dassy dans les hauts de Saint-Pierre (pompage vers réservoir Trois-Mares, périmètre Sud).

Le système en question présente d'autres avantages : il nécessite moins de maintenance et il produit nettement moins de bruit : que des avantages !

La performance énergétique a été améliorée de 4 % sur les GEP de STE4 et de 6% sur le GEP de Dassy.



STE4 : les variateurs dans les armoires électriques



les moteurs neufs en arrière-plan

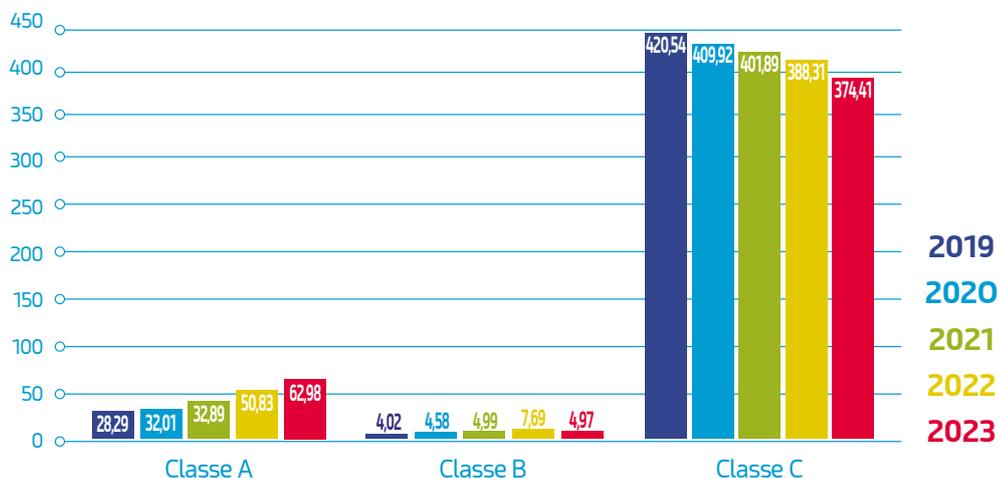


3.2.4 Amélioration de la connaissance du patrimoine enterré

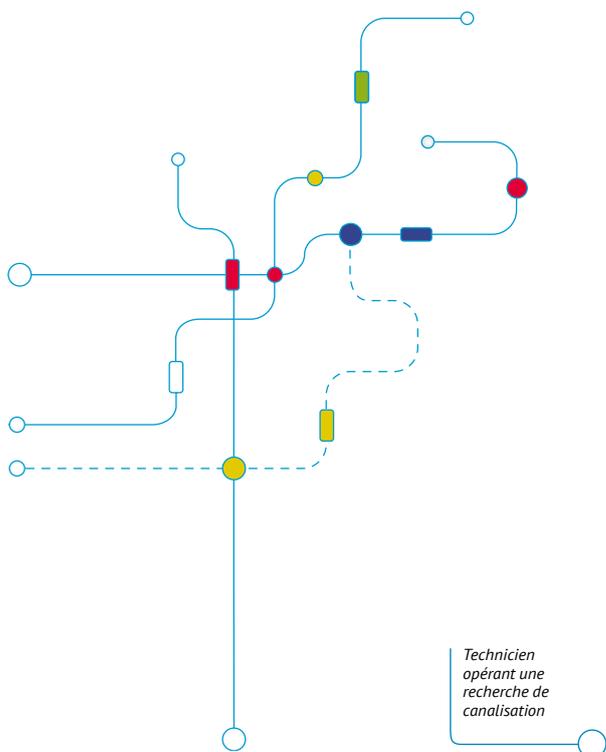
L'amélioration peut être visible mais également... invisible.

Depuis 2019, La SAPHIR a entrepris un travail de repérage des canalisations et en 2023, près de 12 km ont été localisés et identifiés en classe A (classe d'incertitude de localisation inférieure à 40 cm). Ce travail est totalement réalisé en interne par nos équipes expertes en localisation des réseaux enterrés.

ÉVOLUTIONS DES LINÉAIRES DE CANALISATIONS (EN KM) PAR CLASSE DE PRÉCISION



L'objectif : avoir 100% de nos canalisations repérées en classe A, soit près de 380 km de conduite à repérer.



3.3 SATISFAIRE NOS CLIENTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

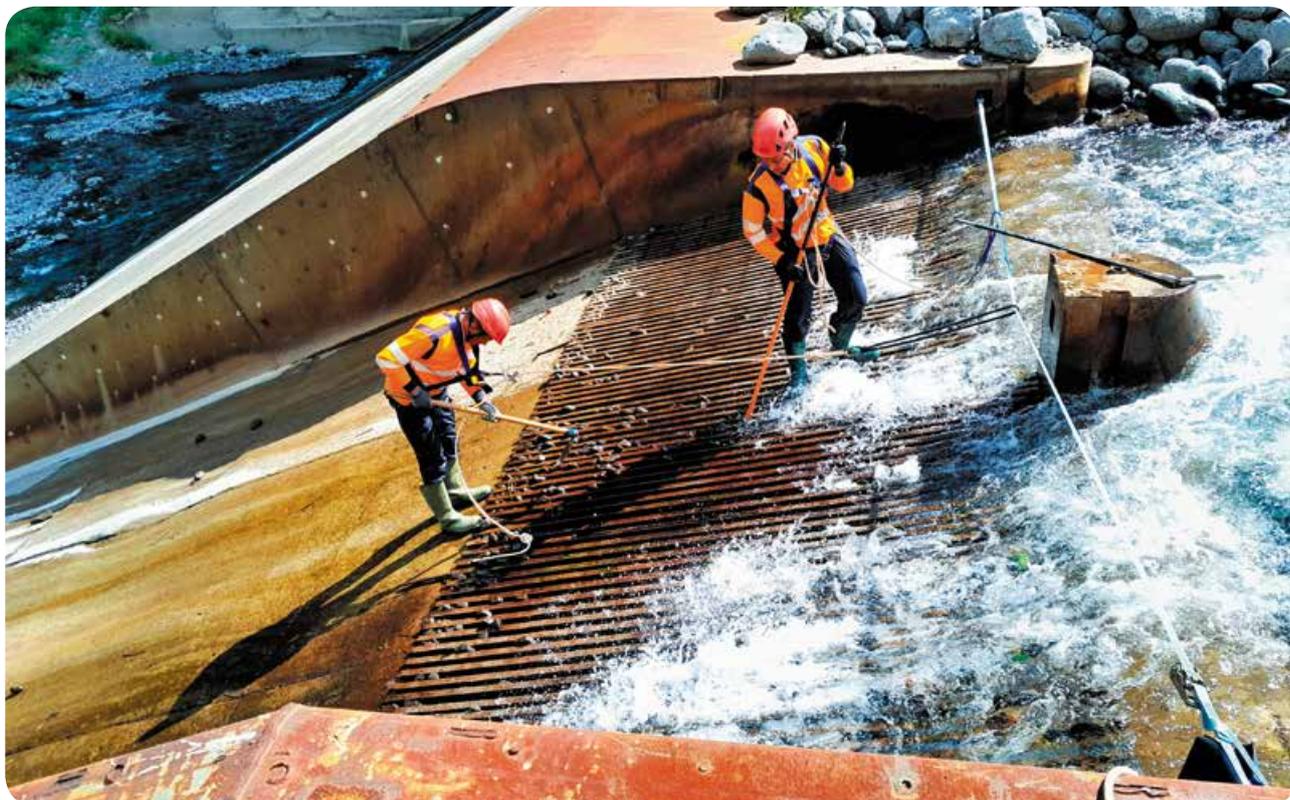
L'aléa climatique fait partie de notre quotidien, et même si l'année 2023 n'a pas été marquée par une saison cyclonique remarquable, nous réalisons régulièrement des opérations d'entretiens sur l'ensemble des captages tout au long de l'année.

Les objectifs sont multiples : assurer le captage tout en préservant les débits réservés et la migration des espèces aquatiques. En effet, le respect des obligations réglementaires, attachées à l'exploitation des ouvrages des périmètres irrigués, reste une préoccupation de tous les instants. Cela nécessite de disposer des équipements adéquats, de les entretenir et de sensibiliser nos collaborateurs au quotidien sur ces sujets importants.

Grille du captage de la Rivière-du-Mât obstruée



Dégrillage de la prise du captage du Bras-de-la-Plaine

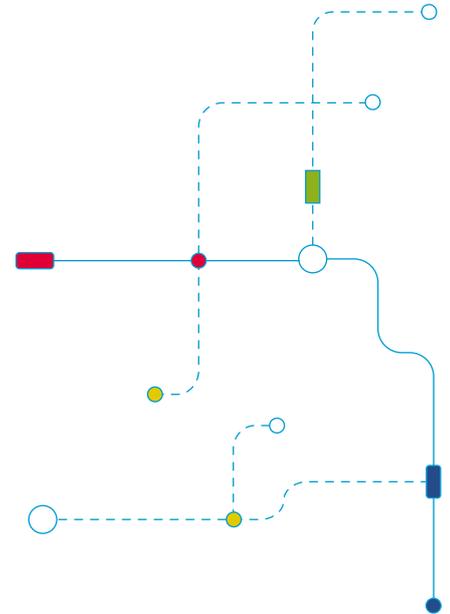




Nettoyage de la passe à poissons du contre barrage du Bras-de-la-Plaine



Nettoyage de la rampe de la passe à poissons du captage du Bras-de-la-Plaine



LA SAPHIR OPÉRATEUR UNI POUR LA GESTION GLOBALE

STATIONS DE POMPAGES



NOMBRE
36

VOLUMES PRODUITS



Mm³
90

RÉSERVOIRS



NOMBRE
56

CAPTAGES



NOMBRE
7

FORAGES ET PUIITS



NOMBRE
14



QUE DU DÉPARTEMENT DE L'EAU

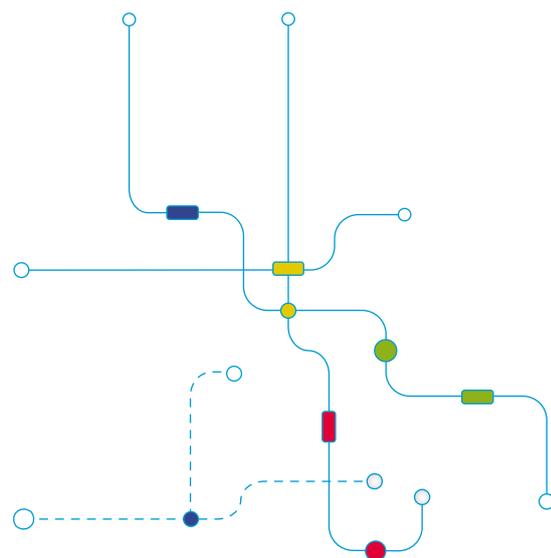


ABONNÉS
100 HECTARES SOUSCRITS

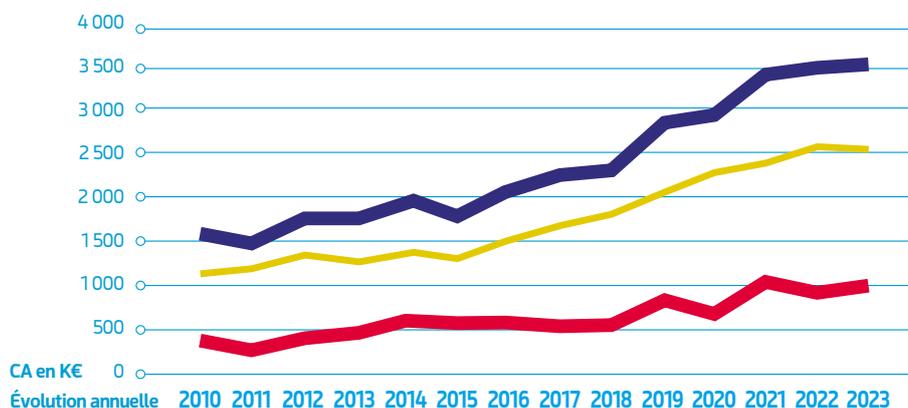
4 UN ACCOMPAGNEMENT AGRICOLE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le service équipement d'irrigation est un outil indispensable et complémentaire à la fourniture d'eau. En effet, comment imaginer une utilisation rationnelle de l'eau sur les exploitations agricoles sans assurer un dimensionnement optimisé des équipements à la parcelle ? Pour cela, nous assurons une veille technologique afin de toujours proposer le matériel le plus innovant et le plus fiable à nos clients. Notre équipe d'étude, renforcée en 2023, a permis d'améliorer notre délai de traitement des dossiers et ainsi, de contribuer au développement de l'activité (+10%/2022).

L'accompagnement du monde agricole est au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons en effet poursuivre cet accompagnement et le renforcer dans les années à venir, afin que nos clients puissent utiliser la bonne quantité d'eau, avec le bon équipement à la parcelle, en fonction des besoins de leurs cultures et en introduisant de nouvelles technologies pour qu'ils disposent d'outils leur permettant de piloter efficacement leur irrigation. Tels sont les défis qui nous attendent.



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES ÉQUIPEMENTS D'IRRIGATION ET LA VENTE AUX COMPTOIRS.



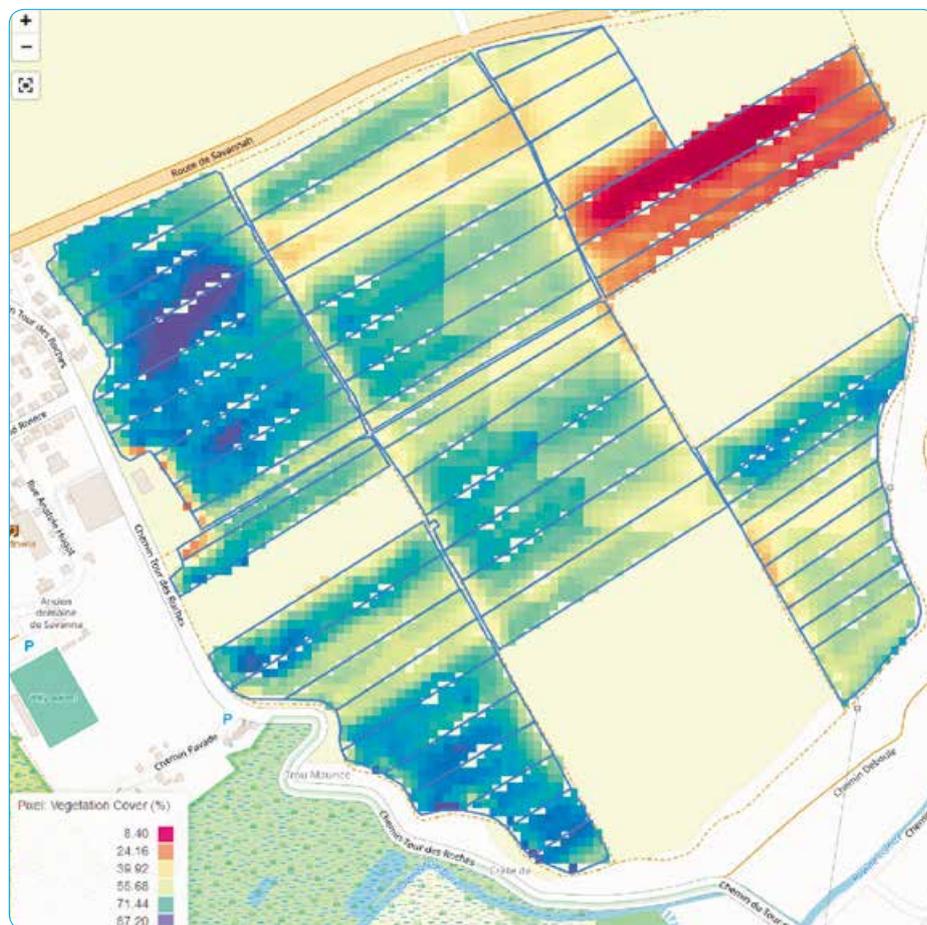
4.1 L'ACCOMPAGNEMENT DU MONDE AGRICOLE AU TRAVERS D'UNE PARCELLE BIEN ÉQUIPÉE

Notre clientèle est de plus en plus sensible aux nouvelles technologies, permettant entre autres de gérer à distance leur irrigation et de déceler tout dysfonctionnement. Nous nous attachons à répondre présent sur ce volet afin de pouvoir les accompagner de façon efficiente.

Nous avons également constaté en 2023 une continuité dans la fourniture de stockages d'eau chez nos clients avec la mise en place de citerne tôle ; preuve que ceux-ci souhaitent d'une part, sécuriser leur approvisionnement en eau, mais également, récupérer l'eau de ruissellements ou de toitures de leur exploitation.



Citerne tôle de 300 m³ installée chez nos clients



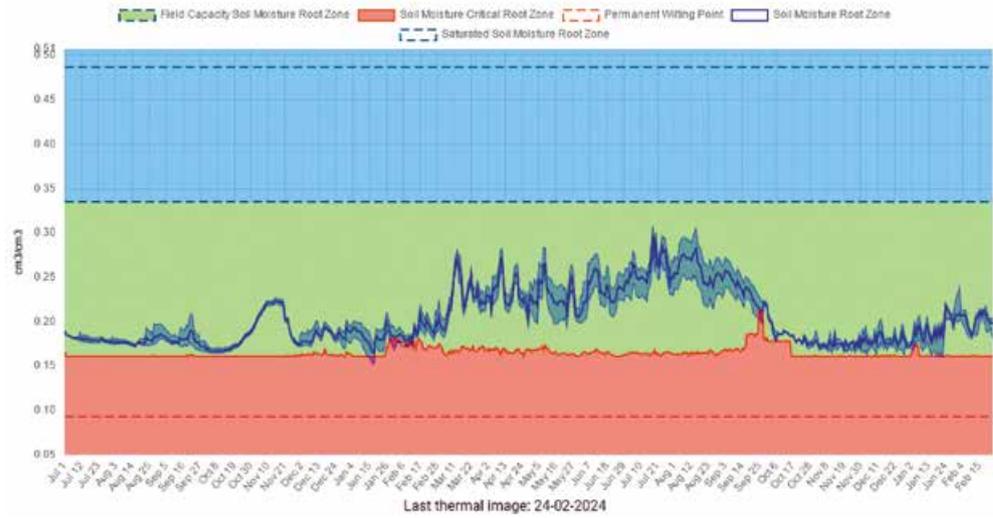
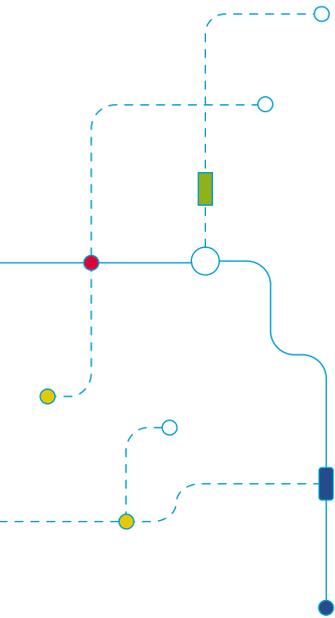
Exemple de représentation du couvert végétal d'une parcelle de cannes (en couleur chaude les parcelles peu végétalisées).

Mais la SAPHIR mène également, depuis plusieurs années, en collaboration avec quelques exploitants, une expérimentation avec le système HYDROSAT / IRRIWATCH. Il s'agit d'un système de gestion de l'irrigation par télédétection satellitaire présent dans plus de 60 pays. L'objectif est de vérifier la pertinence de cet outil à La Réunion, afin d'apporter aux exploitants une visibilité sur le besoin en eau de leur culture.

L'utilisateur implémente au préalable le type de culture, la nature du sol, la réserve utile, le mode d'irrigation.

Le dispositif, basé sur la mesure de la température de la culture, permet alors de fournir par extrapolation différents paramètres dont le potentiel hydrique du sol, le taux d'humidité du sol, la production de matière sèche, l'évapotranspiration, le couvert végétal et détermine ainsi les prescriptions d'irrigation en millimètres d'eau pour chaque secteur de la parcelle, ainsi que les dates des prochaines irrigations recommandées. Ceci doit permettre d'optimiser la ressource en eau, en optimisant les apports d'eau en fonction des besoins prioritaires.





Graphique représentant l'humidité dans la zone racinaire qui doit rester dans la bande verte.

Le principe d'une « irrigation 2.0 ».

SAPHIR
Au Service de l'Eau

☎ 0262 96 19 20
@ saphir@saphir.re

L'IRRIGATION 2.0

STATION MÉTÉO CONNECTÉE

LoRa

LoRa

PROGRAMMATEURS CONNECTÉS

SONDES CONNECTÉES

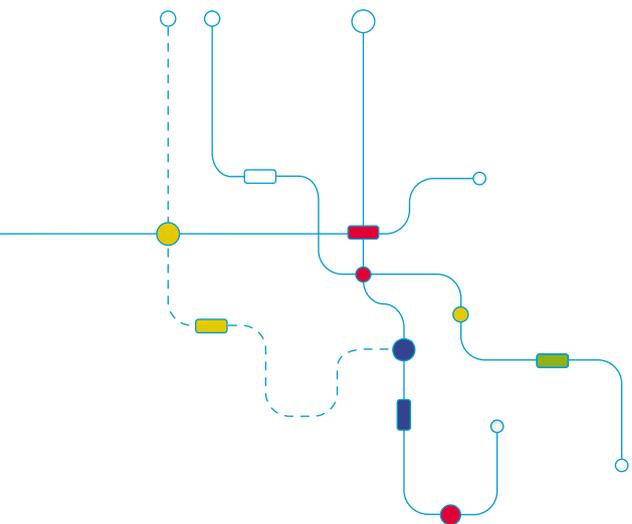




Satisfaire nos clients avec du matériel de qualité et des conseils avisés

4.2 UNE ACTIVITÉ DES COMPTOIRS QUI N'EST PAS EN RESTE

L'accompagnement agricole, c'est aussi pouvoir proposer à nos clients agriculteurs du matériel adapté pour pouvoir entretenir leurs équipements d'irrigation. Les comptoirs des différentes agences Sud, Ouest et Est permettent de répondre à ce besoin. Nos équipes sont attachées à apporter toute leur expertise technique, fruit d'une expérience de plusieurs dizaines d'années. Les augmentations de tarifs subies en 2022, consécutives à un contexte économique mondial tendu, sont désormais revenues à un niveau nous permettant d'ajuster certains tarifs à la baisse.



5 AMÉNAGER LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

Depuis plus de 25 ans, la SAPHIR accompagne la Collectivité Départementale dans le suivi d'opérations d'aménagements hydrauliques ayant pour vocation d'améliorer les ouvrages des périmètres irrigués existants d'une part, et d'étendre ces périmètres sur le territoire d'autre part. C'est tout un savoir-faire et une expérience qui se sont développés au fil des années, permettant à nos ingénieurs d'opérer des conduites d'opérations souvent complexes. C'est bien le A (Aménagement) de SAPHIR qui prend tout son sens ! Retour en images sur les principales opérations menées en 2023 et celles à venir.

Mise en œuvre des ferrillages et du béton par les entreprises travaux.

5.1 EXTENSION DU PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DU SUD SUR LES SECTEURS DE DASSY, MAHAVEL, CHEMIN STÉPHANE ET CONDÉ (BP1)

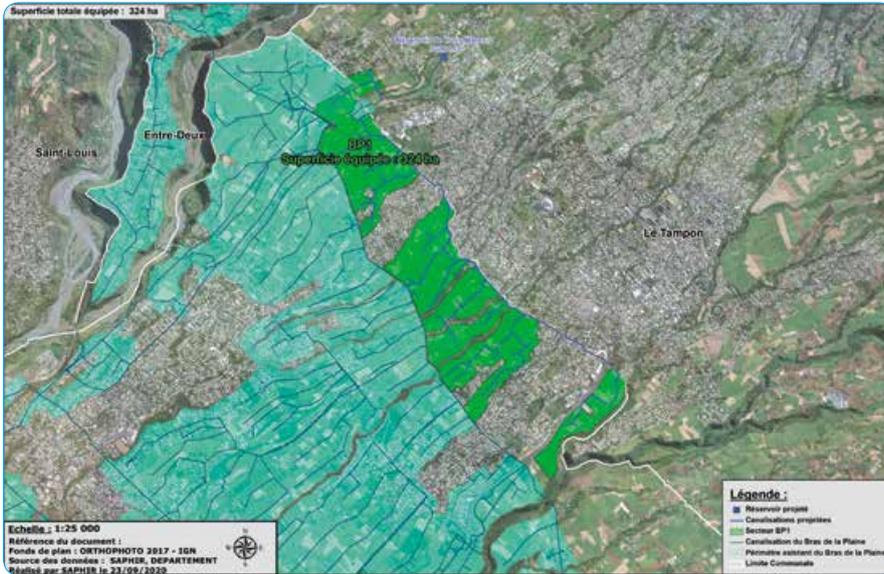
Pour faire suite aux travaux réalisés sur les secteurs BP4 (Mont-Vert et Anse-les-Hauts), BP3 (Bérive et Bassin-Martin) et BC1 (Pièce-Louise, les Canots et l'Éperon) ; c'est au tour maintenant du secteur BP1 de faire son entrée en phase travaux.

En effet, les travaux ont démarré le 27 février 2023 et vont permettre d'irriguer jusqu'à 324 hectares supplémentaires sur les secteurs de Dassy, Mahavel, chemin Stéphane et Condé (Altitude variant entre 370 et 500 m NGR).

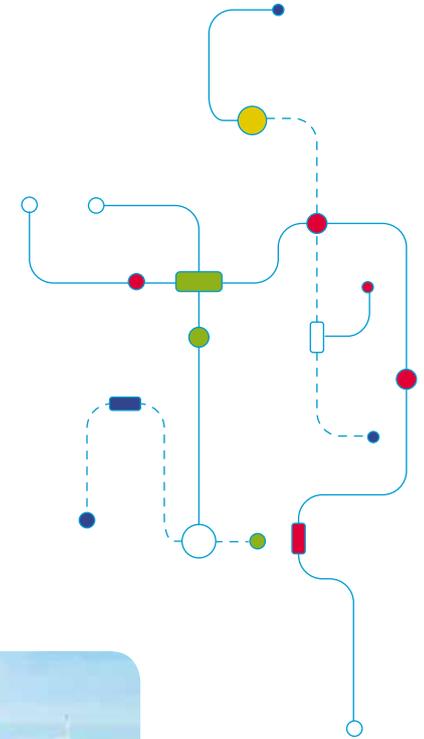
Dans le cadre de cette extension, il est prévu :

- La construction d'un réservoir rectangulaire en béton armé d'un volume utile de 2 400 m³, raccordé au réservoir de Trois-Mares 1 existant. Ce nouveau réservoir permettra de renforcer la capacité de stockage, de manière à répondre aux besoins du nouveau périmètre de BP1.
- La pose d'un réseau d'irrigation de 18,7 km de long avec 92 bornes d'irrigation et pour un total de 289 prises.





Plan des réseaux projetés



Ce nouveau réseau sera raccordé sur la conduite existante en fonte DN450 entre la station de pompage de Dassy et le réservoir de Trois-Mares. La conduite de distribution principale, qui alimentera les différentes antennes de BP1, cheminera notamment le long de la RD400 sur environ 1,7 km. Le montant total de l'opération est de 11,07 M€ HT. Le nouveau réservoir de Trois-Mares a été mis en service en décembre 2023. La pose des conduites a démarré et va se poursuivre en 2024. La mise en service de ce nouveau périmètre est programmée pour fin 2024.



Réservoir de Trois-Mares 2 - Travaux de terrassement



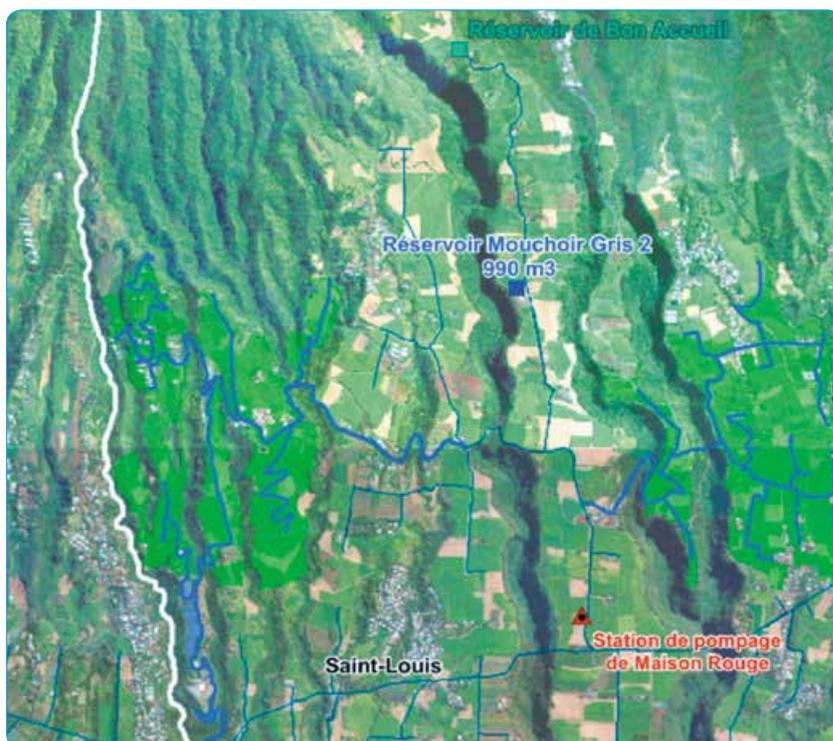
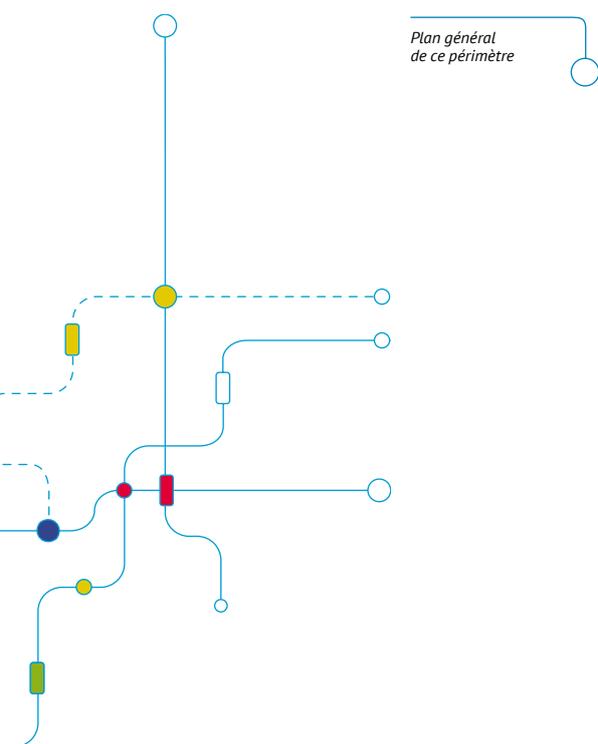
5.2 EXTENSION DU PÉRIMÈTRE SUD SUR LES SECTEURS DE L'ÉPERON, LES CANOTS ET PIÈCE LOUISE À SAINT-LOUIS (BP1)

Après l'extension du périmètre Sud sur Bellevue et Maison Rouge mise en service en 2018, le réseau SAPHIR continue son déploiement sur les Hauts de Saint-Louis.

En plus des 20 km de conduites posées, un second réservoir de 1 000 m³ sur le site de Mouchoir Gris a été construit et les capacités de pompage des stations Maison Rouge et Mouchoir Gris ont été renforcées.

Les eaux pour les parcelles les plus hautes transiteront par le réservoir Bon Accueil, tandis que les autres partiront depuis le réservoir de Mouchoir Gris.

Le secteur de Pièce Louise de 80 ha a été livré en décembre. La mise en eau progressive se poursuivra en 2024 sur les secteurs de l'Eperon et des Canots. L'extension BC1 comptera alors 180 ha de nouvelles surfaces irriguées, situées entre 300 m et 600 m d'altitude. Environ 150 agriculteurs pourront bénéficier de cette infrastructure.

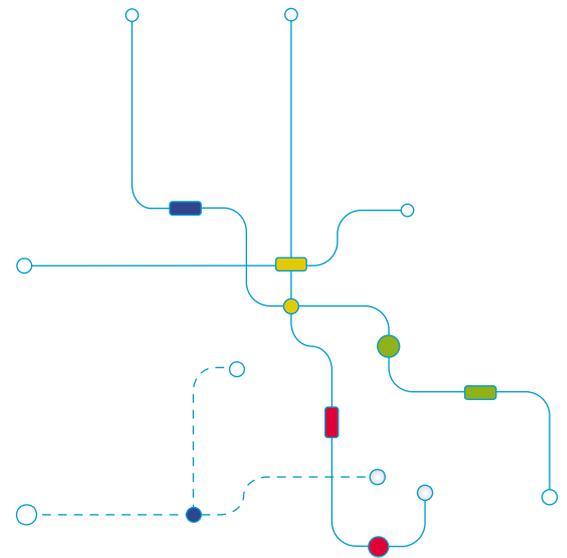




Travaux de terrassement dans les champs de canne pour la pose des canalisations.



La pose des canalisations en ravine est parfois bien périlleuse !





Le tout nouveau réservoir de Bérive.

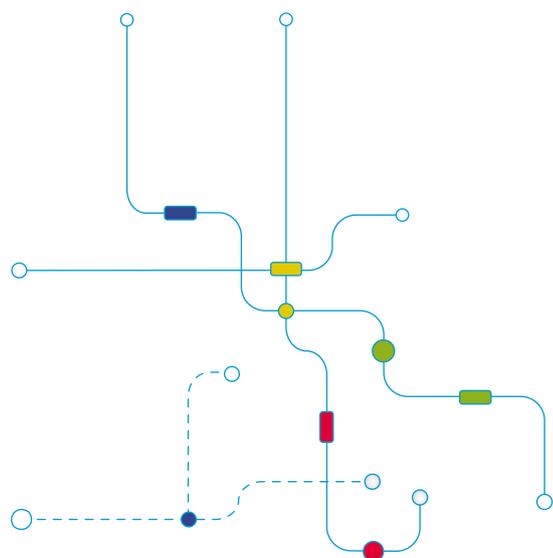
5.1 EXTENSION DU PÉRIMÈTRE SUD SUR LES SECTEURS DE BASSIN-MARTIN ET BÉRIVE (BP3)

La mise en service de l'extension du périmètre Sud, sur les secteurs de Bassin-Martin et Bérive, a eu lieu le 28 novembre 2023, à la suite du raccordement électrique de la nouvelle station de pompage de Bassin-Martin.

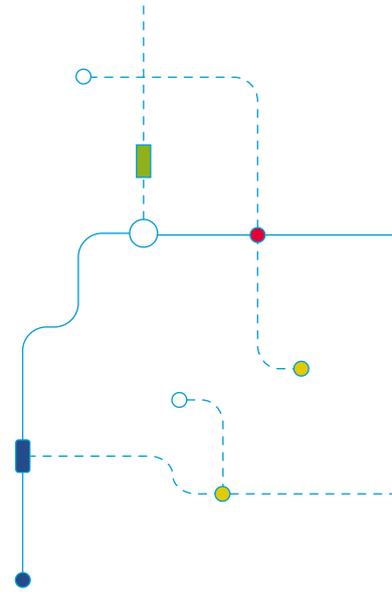
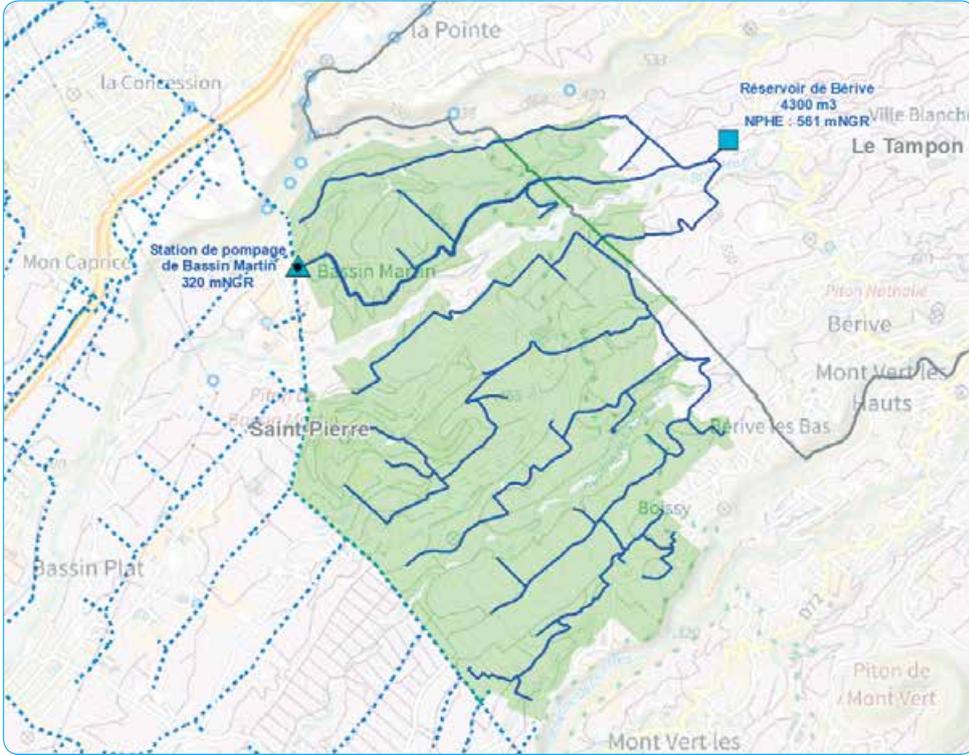
Longtemps attendu par le monde agricole, ce nouveau périmètre permettra d'irriguer 451 hectares supplémentaires, dans les secteurs de Bassin-Martin et de Bérive, sur les communes de Saint-Pierre et du Tampon à une altitude variant entre 320 et 520 m NGR.

Environ 200 agriculteurs pourront bénéficier de cette infrastructure.

Les nouveaux équipements sont constitués de 25,8 km de canalisations, de 86 bornes d'irrigation, d'une station de pompage de 235 l/s et d'un réservoir de 4 300 m³.



Plan d'ensemble de l'extension.



La station de pompage du projet flambant neuve !



5.4 ÉQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DU FORAGE DE LIGNE PARADIS AU PÉRIMÈTRE HYDROAGRICOLE DU BRAS-DE-LA-PLAINE

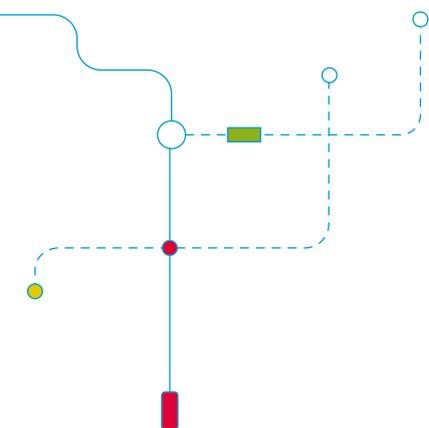
Les travaux d'équipement et de raccordement du forage de Ligne Paradis au réservoir se sont terminés le 8 février 2024. Ces travaux ont été effectués par le Groupement d'Entreprises GTOI / STEREAU, pour un montant total de 735 761 € HT.

Le forage de Ligne Paradis, d'une profondeur de 257 mètres, a été réalisé en 2009 lors du Programme de Recherche en Eau PDRE 2004-2005, mais ce dernier n'avait pas été équipé.

En 2020, le Département a relancé une opération afin de procéder à l'équipement du forage, dans le but de bénéficier d'une ressource de secours sur le réseau du Périmètre Irrigué du Sud. Dans le cadre de cette opération, la DIA intervient en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.



Vue sur le regard d'exhaure et le local technique du forage



La mise en service du forage d'un débit unitaire $150\text{m}^3/\text{h}$ pour une HMT de 227 mce a eu lieu en janvier 2024. Le forage de Ligne Paradis vient ainsi compléter les autres forages et puits disponibles sur le Périmètre Irrigué du Sud.

Après le passage du cyclone BELAL sur l'île, la production et la distribution d'eau, destinées à la consommation humaine, ont été très perturbées. À la demande du Département, le Préfet a notifié un arrêté autorisant temporairement l'utilisation du forage pour une durée de 6 mois. Ainsi, le 26 janvier 2024, les équipes de SAPHIR/ GTOI/STEREAU/COREM ont réalisé une opération coup de poing, pour permettre la mise en exploitation du forage et le refoulement dans le réservoir de Ligne-Paradis.



Travaux de pose de la colonne d'exhaure DN 200





Le projet s'inscrit pleinement dans le Plan Négawatt* porté par la Collectivité Départementale.

5.5 OPÉRATION MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE LA RIVIÈRE-DES-GALETs (MCRDG)

Les travaux de construction de la MicroCentrale hydroélectrique de la Rivière-des-Galets ont débuté en avril 2023 en rive gauche du cours d'eau et en contrebas du village de Sans Souci. Cet ouvrage prévu dans le fonctionnement global de l'ILO (recharge nappe de la Rivière-des-Galets) vient s'adosser à l'installation existante de restitution d'eau à la rivière mise en service en 1999.

Dans ce contexte, la SAPHIR intervient à double titre, la Direction Technique en qualité d'exploitant et la Direction de l'Ingénierie et de l'Aménagement en tant que conseil du Département, dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

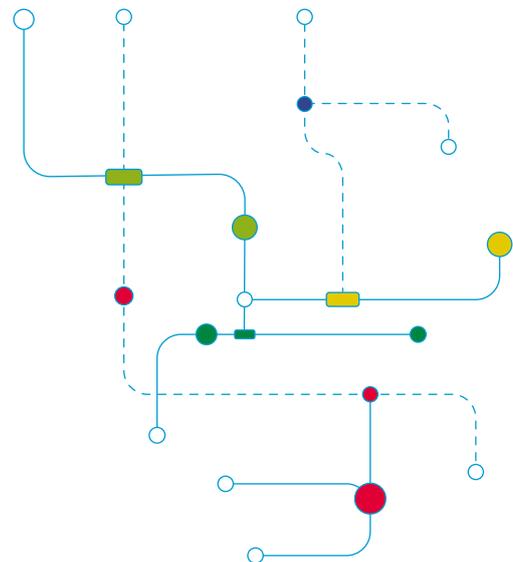
La microcentrale permettra, avant renvoi de l'eau en rivière, de produire de l'électricité puis de l'injecter au réseau EDF-HTa. Elle est conçue pour produire 500 kW à un débit de 440 l/s, en considérant une hauteur de chute depuis Mon Repos de 150 m.

Ainsi, la valorisation du patrimoine existant permettra grâce au turbinage de l'eau captée par le basculement Est-Ouest, de générer de l'énergie et de compenser le soutirage induit par les installations de pompage sur le réseau EDF.

En août 2023, à l'issue de la fin des travaux préparatoires et à l'initiative du Président du Conseil Départemental, s'est déroulée la cérémonie de pose de la première pierre en présence de l'AFD (cofinancier), d'EDF, de la Préfecture, d'un panel élargi d'élus, de la direction Saphir et des acteurs administratifs et techniques mobilisés pour l'opération.

Fin 2023, le gros œuvre est réalisé ; l'année 2024 visera en particulier à mettre en œuvre les équipements, à procéder aux raccordements hydrauliques et électriques et à éprouver les performances de ce nouvel outil.

* : le plan Négawatt vise à diminuer les consommations électriques du Département et à produire de l'électricité à partir d'énergie renouvelable (toitures du patrimoine bâti départemental, infrastructures hydrauliques départementales), le verdissement du parc automobile de la Collectivité, et le projet GIROFLEE (Gestion Innovante des Ressources Forestières pour une Energie durable), qui répond aux ambitions territoriales de développer une filière bois-énergie.



6 POURSUITE DE NOS PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

La démarche d'amélioration progressive de l'environnement de travail, de l'organisation des sites et des bureaux, engagée depuis maintenant quelques années, s'est poursuivie en 2023.

Les actions ont notamment porté sur la finalisation de nouveaux bâtiments, l'aménagement d'espaces végétalisés dans le cadre d'un projet départemental ou encore l'amélioration ou la réhabilitation de petites structures ou espaces utiles au quotidien.

L'objectif est de pouvoir investir, année après année, pour maintenir et améliorer les bâtiments propriétés du Département de la Réunion. Cette stratégie est nécessaire car ces bâtiments datent de plusieurs décennies, voire d'un demi-siècle pour certains !

Retour en images sur ces aménagements.

6.1 RÉCEPTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

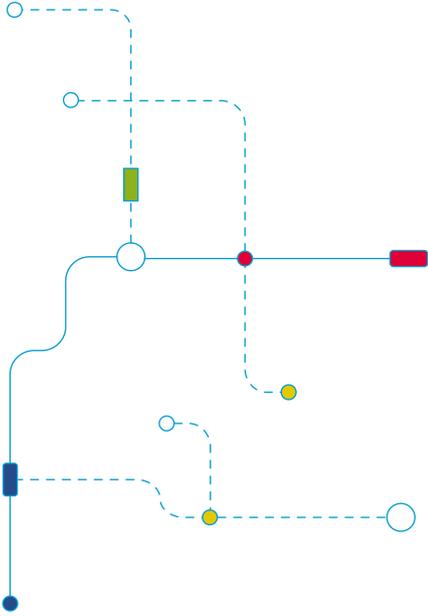
Le nouvel atelier mécanique automobile, dont les travaux avaient été lancés en 2022, a finalement été réceptionné fin 2023, après plusieurs retards de chantier. Cet équipement dispose de deux postes de travail et d'une zone dédiée au nettoyage des véhicules de l'entreprise. Il sera mis en service dès la finalisation des zones de circulation (enrobé).

Il permettra à notre équipe, composée de deux mécaniciens, d'assurer le suivi et l'entretien du parc automobile dans un espace plus fonctionnel.

En parallèle, un nouveau local vestiaires a été livré et permet dorénavant d'offrir au personnel féminin un local dédié qui faisait défaut.

Nouvel atelier mécanique finalisé, en attente de la réalisation des voies de circulation.





Nouveaux vestiaires

6.2 AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Plusieurs actions complémentaires ont également été menées dans le courant de l'année. Elles ont porté sur des domaines variés mais toutes visent à améliorer les conditions d'accueil, de déplacements et d'intervention pour le personnel ou les personnes extérieures.

À ce titre, plusieurs aménagements ont été réalisés sur les sentiers, afin de favoriser et faciliter les déplacements pédestres entre les différents bâtiments. La plupart de ces travaux (sauf enrobés) ont été réalisés en interne, contribuant ainsi à la valorisation des équipes.



Optimiser nos sentiers pour favoriser les déplacements non polluants.



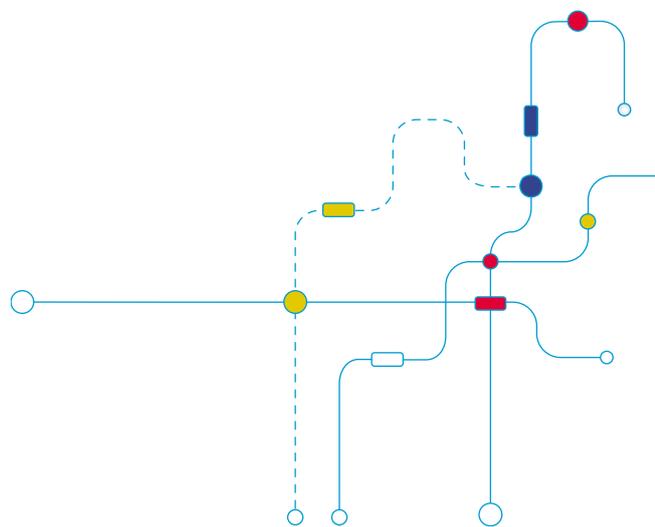


Réhabilitation de l'ombrière d'un parking du service administratif.



Réfection des parkings des services techniques et de la Direction Générale

Répartition des plants avant la mise en terre



6.3 VÉGÉTALISATION DES SITES

Comme présenté au niveau du chapitre de la Gouvernance de l'entreprise, la SAPHIR a choisi d'accompagner la Collectivité Départementale sur le "PLAN 1 MILLION D'ARBRES POUR LA RÉUNION" qui vise la préservation de la biodiversité exceptionnelle de La Réunion. Une image valant mieux que mille mots, les photos ci-dessous permettent d'apprécier concrètement la nature du projet.

Le résultat, quelques mois plus tard...



6.4 AMÉLIORER LA MAÎTRISE DE L'EXISTANT

De nombreux équipements et matériels sont disponibles dans l'entreprise, mais il s'avère que les outils pour assurer un suivi précis de ces derniers étaient insuffisants.

Un travail de fond a donc été engagé, afin de mettre en place des solutions permettant de faire des bilans et inventaires, dans le but d'identifier et de connaître "l'existant" en vue d'en améliorer la gestion et la maîtrise.

C'est à ce titre qu'une application logicielle "maison" a été développée afin de pouvoir réaliser l'inspection des sites d'exploitation.

Cet outil permet de faire un "état des lieux" des différents sites et d'identifier les travaux à mettre en œuvre pour une remise en état.

L'atelier mécanique automobile s'appuie, quant à lui, sur un logiciel de géolocalisation qui permet de programmer les entretiens à réaliser et envoi des alertes en fonction du kilométrage des véhicules ou d'une date de contrôle.

L'outil permet également de conserver l'historique des interventions réalisées sur chacun des véhicules.

Captures écran de l'outil « maison » permettant l'inspection de nos ouvrages et leur suivi.



SUIVI DES ENTRETIENS

16 lignes

Véhicules	Type Entretien	Dernière intervention	Mode de Suivi	Kilométrage	Montant HT	Fournisseur	Prochain entretien (km)	Périodicité (km)
GH-555-ZY DACIA DUSTER 2	Révision	15/06/2024	Distance (km)	14707 km			20707 km	15000 km
GM-159-EIV ISUZU D-MAX	Révision	17/06/2024	Distance (km)	20968 km			30968 km	10000 km
GH-383-HS DACIA SANDERO 3	Révision	14/06/2024	Distance et fréquence	23505 km			38506 km	15000 km
FF-260-WR PEUGEOT 2008	Révision	11/06/2024	Distance (km)	54874 km			64874 km	10000 km
EH-472-QK RENAULT KANGOO II	Révision	11/06/2024	Distance (km)	107091 km			122091 km	15000 km
EH-663-MC PEUGEOT 2008	Révision	11/06/2024	Distance (km)	132550 km			147550 km	15000 km
EH-322-SA TOYOTA HILUX	Révision	05/06/2024	Distance (km)	156400 km			171400 km	15000 km

Capture écran de l'outil de suivi du parc automobile de l'entreprise.

Cette ambition de maîtrise des moyens de l'entreprise est à poursuivre et une réflexion a d'ores et déjà été initiée pour le déploiement d'un logiciel de gestion des consommables et fournitures, ainsi que le suivi des bâtiments.

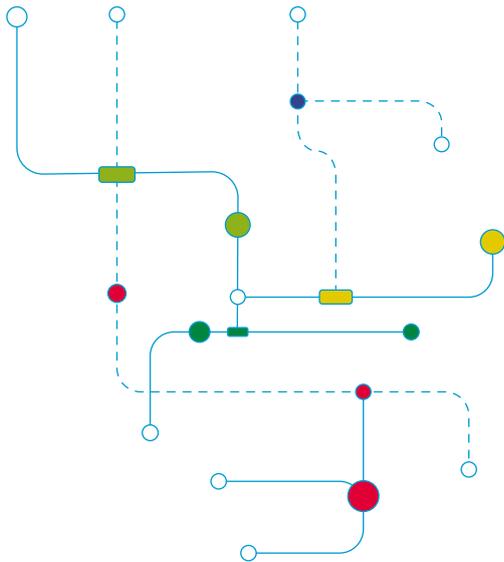
7 L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

L'année 2023 aura été encore une fois très riche en événements sociaux, toutes situations confondues.

Le service des Ressources Humaines continue à être la cheville ouvrière aux côtés de l'employeur, des partenaires et des salariés afin de déployer la stratégie sociale. Parmi toutes les activités qui ont marqué l'année, deux d'entre elles se distinguent, du fait de leur nouveauté dans le processus de gestion des ressources humaines.

En parallèle, la santé et la sécurité de nos collaborateurs restent au centre de nos préoccupations.

Des formations en continue sont nécessaires pour maintenir les compétences suffisantes pour faire face aux éventuels dangers associés à nos missions.



7.1 LE RENOUVELLEMENT DE NOS INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Le renouvellement des instances représentatives du personnel est, sans aucun doute, l'un des moments les plus anxiogènes pour le service des Ressources Humaines. En effet, pour organiser cet événement majeur, il est nécessaire de bien maîtriser l'ensemble d'un processus complexe. Il faut produire un ensemble de données, arrêter un calendrier serré avec une multitude d'étapes à réaliser, préparer un projet d'accord préélectoral et participer aux négociations. Toute cette première phase ne représente que le haut de l'iceberg. En effet, vient ensuite le jour « J », celui où le personnel vote. Il faut donc avoir constitué un bureau de vote, préparer la salle avec ses isolements, surveiller le bon déroulement des scrutins pour les titulaires et aussi les suppléants, gérer les votes par correspondance et ensuite procéder au dépouillement, au calcul des voix, à la proclamation des résultats et à l'enregistrement informatique du PV sur une plateforme dédiée.

Si le service RH est rompu à cet exercice, il s'avère que le renouvellement de nos instances en 2023 revêtait une particularité. En effet, pour la première fois de son histoire, sous l'impulsion du service RH, il a été décidé de procéder au vote par voie dématérialisée à la SAPHIR. Pour y parvenir, il a été nécessaire de convaincre l'employeur bien sûr, mais surtout de rassurer les partenaires sociaux et le personnel qui nous ont fait confiance. Ce fut une petite « révolution ».

Le vote par correspondance présente plusieurs avantages :

- Le collaborateur vote en ligne sans se déplacer,
- Augmentation du taux de participation,
- Un dépouillement automatique avec calcul des résultats,
- Un gain de temps et donc une économie pour l'entreprise,
- Etc.



Évidemment, l'organisation allait être différente, inédite, tout comme les enjeux. Pour réussir ces élections, des ¼ d'heure SMI avec l'ensemble du personnel ont été menés par le service RH pour présenter l'outil et mettre en confiance le personnel. L'illectronisme était également au cœur des préoccupations. En effet, l'illectronisme numérique existe. Le personnel éprouvant une grande difficulté dans le maniement des outils numériques a été identifié et a pu bénéficier d'un accompagnement spécifique pour lui permettre de réussir son vote.

Les 13 et 14 juin 2023, le scrutin est enfin lancé.

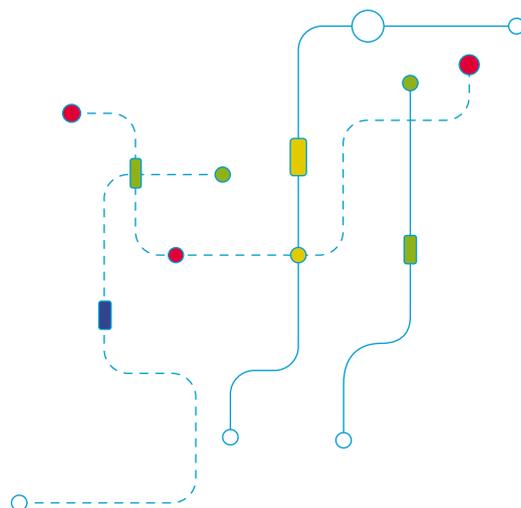
Et quel succès pour cette première !

Les élections du CSE n'ont jamais connu un taux de participation aussi élevé : 96,20 % !

Cette réussite est collective. En effet, durant plusieurs mois, l'équipe RH a assuré en back-office la préparation de cet évènement en étroite collaboration avec le prestataire, les partenaires sociaux, le DPO et les services supports, afin que tout soit opérationnel et se passe dans les meilleures conditions.

Après les résultats, nous avons questionné anonymement le personnel sur ce nouveau mode de scrutin. 40% des salariés ont répondu à ce questionnaire. Ils ont exprimé une satisfaction globale à hauteur de 88%.

Après la dématérialisation des bulletins de paie et le vote électronique, la SAPHIR continuera de surfer sur la vague du numérique et elle remercie les collaborateurs pour leur engagement dans cette démarche.



7.2 L'ABSENTÉISME EN ENTREPRISE

L'absentéisme au travail est une réalité. Elle a un impact direct sur le bon fonctionnement de l'entreprise. Les conséquences sont multiples, ce qui en fait un sujet de toutes les préoccupations pour le chef d'entreprise. Il faut bien sûr distinguer les absences prévues pour lesquelles l'employeur s'est organisé, afin d'en limiter

l'impact, des absences imprévues, dont les effets perturbent immédiatement et parfois durablement l'entreprise.

Ci-dessous, un tableau présentant la liste non exhaustive, des motifs de cet absentéisme imprévu et de ses conséquences.

LES MOTIFS

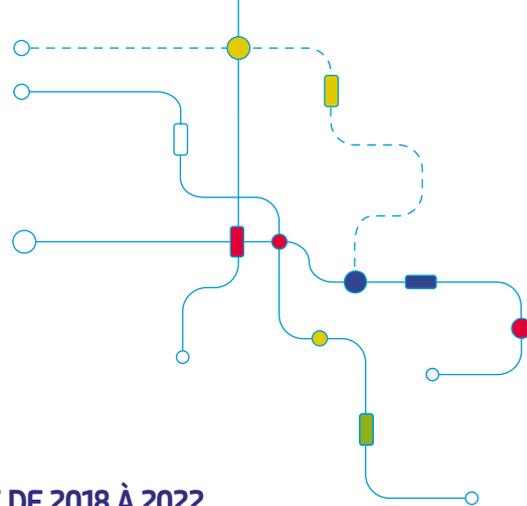
- L'état de santé du collaborateur
- Une qualité insuffisante des conditions de travail
- Un changement perturbant d'organisation
- Un mauvais climat social
- Un épuisement professionnel
- Une difficulté financière et/ou familiale
- Pour confort

LES CONSÉQUENCES

- Surcharge de travail des autres salariés
- Embauches avec des surcoûts financiers
- Désorganisation des services
- Perte du chiffre d'affaires
- Dégradation de l'ambiance de travail
- Dégradation de l'image de l'entreprise
- Augmentation du stress en entreprise



Si l'absentéisme à La SAPHIR était statistiquement stable, raisonnable au regard de la moyenne nationale, et à l'identique d'une année à l'autre, force est de constater une importante dégradation du nombre de jours d'absence pour raison de santé à compter de 2021.



TOTAL DES JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE DE 2018 À 2022



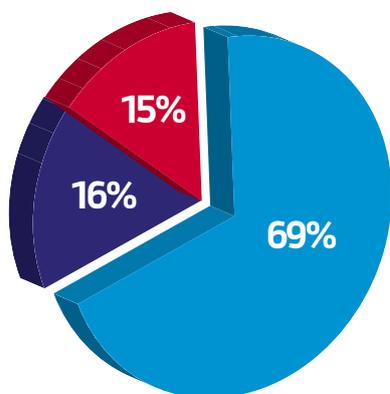
La SAPHIR enregistre plus de 50% d'augmentation du nombre de jours d'absence pour raison de santé entre 2020 et 2021. Si cette évolution trouve son explication en grande partie du fait de la période post COVID-19, avec des arrêts de travail pour salariés atteints du COVID, ou en contact direct avec le virus qu'il faut isoler, il s'avère que cette tendance s'est maintenue en 2022.

Face à ce constat, il était donc nécessaire de réagir, urgemment, afin d'analyser et comprendre ces nouvelles données.

Un comité, composé d'élus, de la RH et de l'employeur, a été constitué au cours du second semestre 2022, lorsque les premières statistiques pointaient toujours en rouge cet indicateur.

Au terme des travaux menés par ce comité, il s'avère qu'une donnée s'est détachée de l'analyse. Sur les 4 dernières années qui précèdent 2022, le micro-absentéisme représente 69% des durées d'absences, plaçant ainsi les arrêts de travail pour raison de COVID, supérieurs à 7 jours, peu responsables de la dégradation de l'absentéisme imprévu.

REPRÉSENTATION DE L'ABSENTÉISME EN JOURS



- Micro absentéisme de 0,5 à 4,5 jours
- De 5 à 9 jours (ordinaires)
- Au-delà 9 jours

Au regard de cette situation, il a été décidé les actions suivantes afin d'enrayer et de lutter contre le phénomène du micro-absentéisme.



7.2.1 Un mail d'information et de sensibilisation du Directeur Général fin 2022

Pour que chaque collaborateur puisse prendre la mesure de la situation, il était nécessaire de communiquer sur les chiffres et les conséquences des absences. C'est au travers d'un mail adressé par le Directeur Général à l'ensemble du personnel, que l'alerte a été donnée. Il n'était pas question de stigmatiser les collaborateurs en arrêt de travail pour des raisons de santé. C'était avant tout une démarche pédagogique visant à sensibiliser le personnel sur une situation qui se dégradait et qui présentait des risques pour l'entreprise.

7.2.2 La mise à jour des fiches de poste

Il est reconnu qu'une des causes de l'absentéisme peut être le manque de précisions dans le travail à accomplir. Parfois, des collaborateurs décrochent du travail car ils n'ont pas de repère sur leurs missions, les tâches à accomplir et leurs responsabilités.

En 2023, le service RH a donc lancé une importante opération de mise à jour des fiches de poste. Il était nécessaire de rafraîchir l'existant et d'actualiser les tâches, afin que chaque collaborateur puisse disposer d'une fiche claire et précise de sa fonction. Les responsables de service et les directeurs ont été à la manœuvre en s'appuyant sur les fiches projets R.O.M.E (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).

7.2.3 Les entretiens individuels avec le service RH

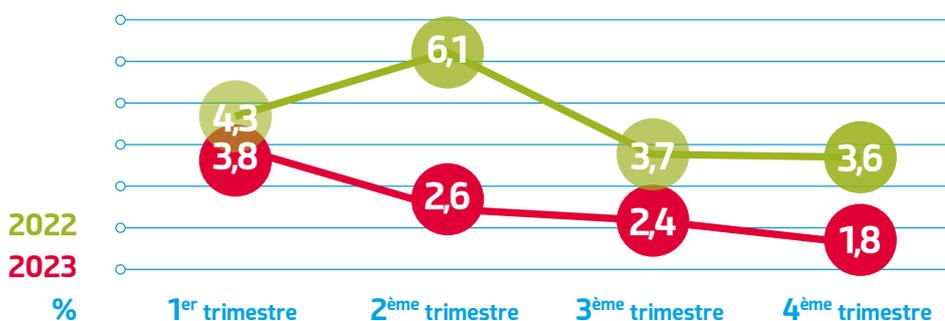
L'une des actions arrêtées par le comité en charge de l'étude de l'absentéisme a été de valider l'organisation d'entretiens entre les collaborateurs, fréquemment absents pour raison de santé, et la RH.

Ces entretiens avaient pour seul objectif de vérifier si l'absence répétée était du fait de l'entreprise (charge de travail, manque de formation, mauvaise ambiance, etc.). Dans l'hypothèse d'un lien avec l'entreprise, l'idée était d'identifier la cause pour trouver une solution et éviter alors que la personne s'absente au travail. Au terme de ces entretiens, il s'est avéré qu'aucune situation d'absence répétée n'était du fait même de l'entreprise.

7.2.4 La prime de performance

Les négociations salariales de 2022 ont permis de prendre une mesure visant à freiner le micro-absentéisme. La prime de performance calculée pour la partie présenteielle est désormais impactée par l'absentéisme imprévu.

ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME EN 2022 À 2023

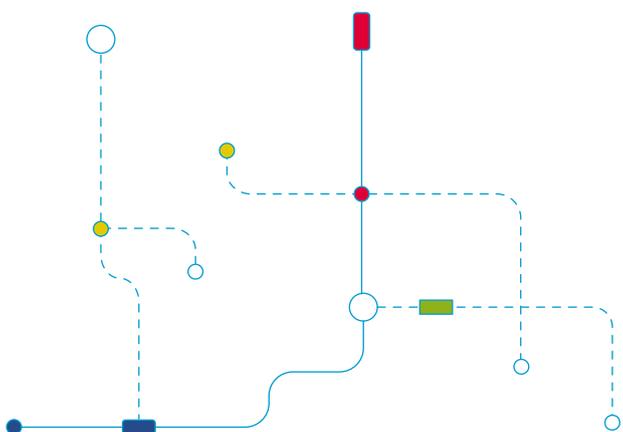


7.2.5 Conclusion

À la lecture des courbes ci-dessous, nous pouvons constater que l'évolution de l'absentéisme sur 2023 a chuté de trimestre en trimestre. Il y a eu une prise de conscience de la situation par le personnel. Ce résultat s'explique par la combinaison des mesures prises tout au long de l'année 2023 et des efforts individuels. C'est une vraie réussite collective.

Mais tout le monde connaît l'adage :
" ne jamais se reposer sur ses lauriers ".

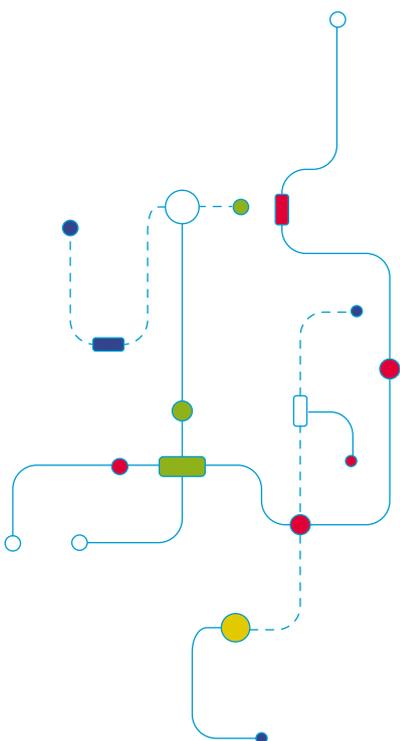
Ne doutons pas que cet indicateur sera donc encore passé à la loupe en 2024.



Mises en situation lors de la formation EPI (Equipier de Première Intervention).



Mise en situation lors de la formation SST



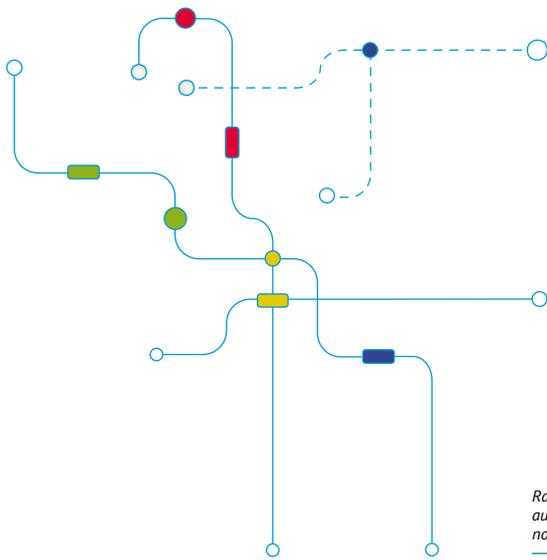
7.3 MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS SÉCURITÉ EN INTERNE

Le processus S0 (Sécurité) s'est doté d'une nouvelle compétence : une formatrice SST, EPI (incendie) et PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique). Ces formations sont assurées par notre chargée de mission sécurité qui a suivi un cursus pour devenir formatrice en 2022.

La mise en œuvre des formations en interne nous permet une plus grande flexibilité dans l'organisation et une adaptation des formations à nos activités. Les premières formations réalisées en 2023 sont SST et EPI, elles nous ont permis de former un grand nombre de personnes et ainsi de répondre aux besoins de personnel compétent. Les formations futures permettront de maintenir ces compétences et d'assurer un nombre adéquat de personnes formées dans l'entreprise.

La dernière formation prévue, la formation PRAP, devrait débuter en 2025 pour les managers et être poursuivie par la formation des collaborateurs. Elle est destinée à permettre à chacun de devenir acteur de sa sécurité en identifiant les situations à risque.





Raynaud Mercier
au service de
nos clients de l'Est



7.4 PORTRAIT DE RAYNAUD MERCIER NOTRE COLLABORATEUR SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ILO

Raynaud est âgé de 24 ans lorsqu'il est recruté le 1^{er} avril 2019 à la SAPHIR, au sein de l'agence Est de Champ-Borne. Ce n'est pas vraiment le fruit du hasard qu'il ait croisé notre route. En effet, Raynaud porte, très jeune, un grand intérêt pour le monde agricole. Il n'y a qu'à voir ses diplômes pour s'en rendre compte : un BTS A GEMEAU et une Licence Pro en Agriculture et développement durable. Ses toutes premières « armes », il les fera à la Direction de l'Agriculture et des Forêts, dans le cadre d'un CDD en tant qu'enquêteur sur les pratiques agricoles. Aussi, lorsque la SAPHIR recrute un agent d'exploitation sur l'Est début 2019, il y verra une opportunité et fera donc acte de candidature. Malgré le fait qu'il lui sera préféré un autre candidat, il sera remarqué. Il se positionnera, quelques mois plus tard, sur un autre poste pour lequel il sera embauché : préparateur vendeur caissier.

Sa mission : accueillir et conseiller nos clients sur notre gamme de produits. Raynaud fera cette activité à temps plein durant un peu plus de 2 ans. Puis, face à l'augmentation des demandes d'équipements dans la zone Est, il était nécessaire d'optimiser et de réorganiser les moyens et les ressources disponibles de l'agence. C'est dans ce contexte que s'enclenche une transition, en douceur, entre son poste de vendeur et celui de technico-commercial. Pour l'accompagner et le guider, Raynaud sait qu'il peut compter sur son Responsable, Olivier Bernard, dont l'expérience n'est plus à prouver. Au fur et à mesure de cette nouvelle aventure, Raynaud s'investit pour devenir le plus autonome possible. Il apprécie tout particulièrement l'aspect technique de son nouveau métier, même s'il continue à assurer la vente au comptoir de manière sporadique. Chaque projet d'équipement est un défi. Il faut avoir une approche différente, trouver la solution adéquate de la conception à l'installation sur le terrain pour satisfaire les clients exigeants.

Raynaud ne se contente pas de faire les approches techniques dans le bureau.

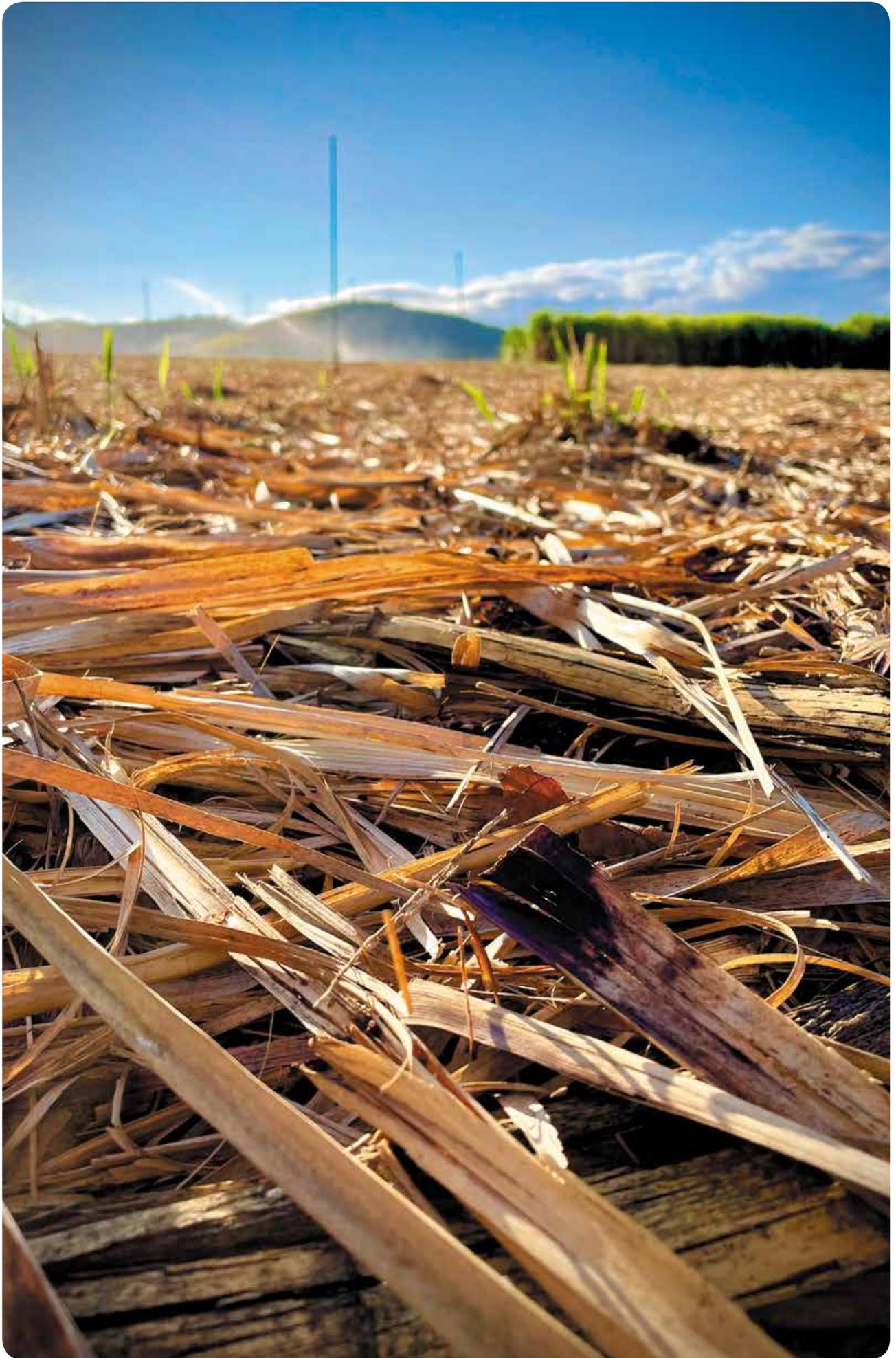
Il participe aux opérations de montage et il n'hésite pas à « mouiller le tee-shirt » avec ses collègues sur le terrain, lorsque cela est nécessaire. Cela forge la cohésion d'équipe. Et puisqu'il est question de l'équipe, Raynaud n'est pas avare pour décrire toute la sympathie qu'il porte à ses collègues.

Il apprécie faire partie de cette team de l'Est où l'entente est de mise. Cela rejaille forcément sur la qualité du travail. L'équipe partage également des moments de vie autre que professionnels. À la question posée sur ce qui pourrait encore être amélioré dans son activité, Raynaud indique qu'il faut continuer de s'ouvrir à d'autres gammes de produits pouvant répondre aux attentes des clients de l'Est.

En conclusion, tout se passerait bien dans le meilleur des mondes pour Raynaud, me direz-vous.

En réalité, il subsiste une inquiétude. En effet, depuis que la décision de transformer la SEM SAPHIR en SPL a été actée en 2023 par le Conseil Départemental, Raynaud, comme plusieurs de ses collègues du secteur, sont quelque peu inquiets comme l'induit tout changement. Pour autant, Raynaud n'a rien changé au niveau de son attitude professionnelle et de son investissement qu'il continue à mettre au service de l'entreprise et de nos clients.







4, ROUTE LIGNE PARADIS
BP 157
97454 SAINT-PIERRE
TÉL. 0262 96 19 20
FAX. 0262 25 03 36
WWW.SAPHIR.RE